

LE PROGRES DU GOLFE

Rimouski, vendredi, 25 août 1939

Publié par la Cie du "Progrès du Golfe"

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

36ème année (1904) No 20

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée.

UN PEU D'OROGRAPHIE

Nous entendons souvent parler dans notre région des Monts Shickshocks. Qu'est-ce au juste ?

Il y a les Laurentides, les Adirondacks, les Rocheuses, les Appalaches, les Alleghany, les Montagnes Notre-Dame et les Shickshocks... Les Shickshocks qu'est-ce que cela ? ait-je entendu demander, l'autre jour, par quelqu'un devant qui on mentionnait cette chaîne de montagnes.

Il est vrai que les Shickshocks sont moins connues que les populaires Laurentides ou les Montagnes Rocheuses, du moins de nom ; et il est vrai au surplus que, si notre science géographique n'est pas en général des plus étendues, la science orographique n'en mène pas très large chez nous ; aussi est-il assez difficile de se démêler dans ce chassé-croisé de montagnes qui zigzaguent en tous sens le continent nord-américain.

Ceux qui longent, en bateau, les côtes gaspésiennes voient se dérouler à leurs yeux sur la rive sur une succession de villages sis au bord du fleuve, et, au fond, ils aperçoivent comme un bouillonnement de terrain, une bande orographique aux arêtes assez serrées les unes contre les autres, toutes visibles du fleuve, et où on aperçoit, ici et là, d'éblouissantes taches de neige jetées par l'hiver en signe de défi même au plus chaud soleil d'été.

Ce sont les montagnes Shickshocks, continuation ou prolongement des Montagnes Notre-Dame. Mais les Montagnes Notre-Dame, alors, qu'est-ce ?

La zone-frontière de notre province, au sud-est, est occupée par une série nettement dessinée de collines allongées, orientées du sud-ouest au nord-est. On appelle ces collines des montagnes, par politesse, car en général elles ne méritent guère ce nom. Cependant, en pénétrant dans la Gaspésie, elles atteignent parfois plus de 2,000 pieds de hauteur et on désigne cette partie de la chaîne sous le nom de Shickshocks. Le reste de la bande constitue ce que l'on appelle les montagnes Notre-Dame. Cette bande orographique pénètre chez nous par la frontière du Vermont et du New-Hampshire où, dans le Vermont, elle prend le nom de Montagnes Vertes, dans le New-Hampshire celui de Montagnes Blanches, et plus loin ceux de « Blue Hills » et de « Cumberland ». Ces vagues montagneuses, tantôt courtes, tantôt longues, assez uniformes tout de même, atteignent dans la région de Rimouski le fleuve Saint-Laurent dont elles suivent la rive droite jusqu'à l'extrémité de la péninsule gaspésienne. Or, cette chaîne de collines qui constitue les Montagnes Vertes, les Montagnes Blanches, les Monts Notre-Dame et les Shickshocks comme les « Blue Hills » et les « Cumberland », c'est la continuation de la chaîne des Appalaches qui bordent, de près et de loin, toute la côte orientale des Etats-Unis, depuis l'Alabama et la Georgie jusqu'au Canada.

Ajoutons que l'élévation moyenne des Montagnes Notre-Dame est assez faible. D'après le Dr G.-M. Dawson, elle ne dépasse pas plus de deux mille pieds. Mais dans la Gaspésie les Shickshocks sont plus élevées. Dans le comté de Matane même, surgissent des montagnes qui dépassent 3500 pieds, chiffre qui, d'après les officiers de notre service géologique, représente la hauteur moyenne de la chaîne gaspésienne. Voilà, en gros traits, ce que sont les Shickshocks.

PHLOX.

A SPENCERWOOD

Le lieutenant-gouverneur est parti, vive le lieutenant-gouverneur ! Voilà ce qu'on pourra entendre à Québec, dans quelques mois. Si le lieutenant-gouverneur mourait, on entendrait : le lieutenant-gouverneur est mort, vive le lieutenant-gouverneur ! C'est que, presque automatiquement, un lieutenant-gouverneur succède à un lieutenant-gouverneur. On attend moins longtemps la nomination d'un lieutenant-gouverneur qu'on attend celle d'un conseiller législatif pour remplir un fauteuil vacant à la Chambre haute. On attend si peu que le protocole vice-royal exige que, à la mort d'un représentant du roi dans la province, le nouveau lieutenant-gouverneur suive le corbillard de son prédécesseur. Et cette promenade en tête de « ceux qu'on remarquait dans le cortège » est pleine de pensées tristes et mélancoliques pour le nouveau chancelier de Spencerwood.

Toujours est-il qu'on attend prochainement à Spencerwood un nouveau lieutenant-gouverneur. Qui sera-t-il ? Naturellement, nous ne sommes pas dans les secrets des dieux, et nous ne pouvons répondre à cette question, pas du tout indiscrète et très naturelle vu que le lieutenant-gouverneur ayant à jouer chez nous un rôle considérable quoiqu'il soit plutôt spectaculaire ou d'apparat, on s'intéresse à lui plus qu'à tout autre personnage.

Donc, un changement devant se faire tout prochainement à Spencerwood, Dame Rumeur lance dans le public les noms qui se présentent à elle pour désigner celui qui devra succéder au représentant actuel du roi dans notre province. En voilà bien trois qu'on a déjà mis en vedette. Mais il n'y a rien de moins certain que ceux que l'on a ainsi « nommés » à Spencerwood soient les futurs chanceliers de Québec. Rien de plus risqué que de prédire de ce côté. Il y a Québec qui recommande ; il y a Ottawa qui décide ; et il faut s'entendre ; et le public et les journaux n'ont rien à y voir. Ils doivent en rester aux rumeurs. Restons-en là, nous aussi. Nous ferons seulement remarquer que des trois noms présentement lancés, l'un nous tient, nous de Rimouski, de très près. C'est déjà beaucoup d'honneur pour nous. Mais, encore une fois, ce ne sont que des rumeurs.

En attendant, il n'est pas défendu de tourner un peu notre attention vers ce château de Spencerwood qui recevra dans quelques semaines son nouvel occupant.

Quand le fastueux comte d'Elgin, comme un roi, y tenait ses levers, alors que le château québécois portait le nom de Powell Place, du nom de son premier propriétaire le général Henry Watson Powell, ce gouverneur anglais, malgré toute sa bienveillance pour nous, ne pouvait prévoir que parmi ses successeurs se trouveraient de nombreux gouverneurs d'extraction française, car dans la société anglaise du temps on était bien d'avis que Vaudreuil avait pour toujours clos la brillante phalange des Champlain, des Montmagny, des Frontenac, des Longueuil et de tant d'autres... Et pourtant, une trentaine d'années plus tard, le premier de nos lieutenants-gouverneurs était un Canadien Français, qui recevait à Spencerwood, en 1870, le fils de son souverain, Son Altesse Royale le prince Arthur.

Que voulez-vous, Spencerwood, comme toutes les anciennes villas anglaises de la banlieue de Québec, le long des chemins Sainte-Foy et Saint-Louis, a dû se « refrançaisier »...

Ainsi que plusieurs villas royales d'Angleterre et de France Spencerwood a eu ses alternances de grandeur, de splendeur, d'isolement et d'abandon. Le castel est devenu la propriété du gouvernement de la province de Québec au temps de la Confédération, par don de la Puissance du Canada, à la condition expresse que cette demeure la continuerait, comme par le passé, sous les Elgin et les Craig, d'être la résidence vice-royale de la province française du Dominion. Mais l'étendue de la propriété fut réduite de moitié et elle est loin d'être, aujourd'hui, ce qu'elle était du temps, par exemple, de M. Henry Atkinson, riche négociant de Québec, qui l'achetait du Très Honorable Spencer H. Percival, parent de l'honorable Michael Percival, membre du Conseil Exécutif et du Conseil Législatif et qui lui donna le nom de Spencerwood. C'est sous les Percival, qui vécurent de façon très distinguée, que furent inaugurées les brillantes réceptions dont Spencerwood fut le théâtre et dont Québec garda longtemps le souvenir. Alors, Spencerwood comprenait la propriété voisine, Spencer Grange.

C'est au sein d'un site grandiose, au bord d'une falaise qui domine le fleuve, que s'élève le château de Spencer Wood, peu remarquable, à la vérité, du côté architectural, mais d'un pittoresque et d'un confort dignes des temps de la Féodalité. L'histoire Ruisseau Saint-Denis, par où le général Wolfe atteignit les hauteurs des Plaines d'Abraham, borne le domaine à l'est tandis que le Ruisseau Belle-Borne, au temps de M. Atkinson, était la ligne de démarcation entre Spencer

Wood et Woodfield qui fut, en 1731, la villa de Monseigneur Dosquet, évêque de Québec, lequel lui donna le nom de Samos. L'extrémité est de la propriété est ornée d'un petit cap sur lequel on a érigé un belvédère d'où la vue vers le fleuve est ravissante.

Et c'est au sein de cette belle nature, en ce coin historique par excellence, à quelques arpents de l'endroit où s'est joué le sort des deux grandes nations qui se disputaient le Canada, que la munificence du gouvernement canadien a assuré à nos lieutenants-gouverneurs une résidence véritablement féodale tout en épargnant à la Province les frais de construction d'un château, qui dans le temps nous eût coûté plusieurs centaines de mille dollars.

Dr SAP.

BILLET

LEURS ORIGINES

D'après les dernières statistiques (1931), on compte au Canada 173,544 personnes d'origine allemande. La province de Québec, pour sa part, en compte — d'après la même statistique — 10,616. C'est l'hon. sénateur U.-H. Dandurand qui, il y a quelque temps, au Sénat, où l'on discutait la question de la défense nationale, donnait ces chiffres avec d'autres concernant la population d'origine allemande dans les diverses provinces du Dominion.

A ce propos, on peut se demander quelle est l'origine de la population allemande au Canada et, en particulier dans la province de Québec. Les premiers Allemands vinrent au Canada en 1776 alors que l'Angleterre faisait avec le lordgrave de Hesse-Cassel, le duc de Brunswick-Luneberg et le prince de Hesse-Cassel un arrangement par lequel ce dernier s'engageait à lui fournir un contingent de troupes allemandes pour aider les Anglais à maîtriser la révolte des colonies américaines. Ces Allemands, qu'on appelait les « Brunswickers », arrivèrent à Québec le 1er juin 1776 et les jours suivants sur trente transports. Le contingent comprenait 4500 hommes sous le commandement du baron Frédéric-Adolphe von Riedesel. Leurs troupes subirent le même sort que les troupes anglaises de Burgoyne et durent se rendre, à Saratoga, le 16 octobre 1777.

Or, un grand nombre de ces officiers et de ces soldats allemands s'établirent aux Etats-Unis et au Canada. On prétend que sur les 4500 venus au Canada 2800 retournèrent en Allemagne. Les autres restèrent en Amérique. Tel est le premier noyau de la population allemande au Canada et la plupart des Canadiens-Allemands de la province de Québec descendent des soldats de Riedesel.

Dans son Histoire de la Seigneurie de Lauzon, l'Edmond Roy donne d'intéressants détails sur une colonie de ces Allemands qui s'établirent sur des concessions de la Seigneurie de Saint-Gilles faites par le seigneur Alexandre Fraser, et qui étaient au nombre de quinze. Les noms de ces quinze colons allemands sont incontestablement d'origine allemande. Les conditions imposées aux concessionnaires étaient de défricher un arpent carré, la première année, et de payer annuellement une rente de trois livres tournois par arpent de front et trois sols de cens.

Plusieurs de ces militaires allemands étaient catholiques et finirent par épouser des Canadiennes des environs. C'est, fait remarquer M. Edmond Roy, ce qui explique la présence de tant de noms étrangers dans les registres paroissiaux de St-Nicolas, de Saint-Antoine de Tilly et ailleurs, surtout de 1783 à 1800. Bref, nos familles allemandes se sont si intimement assimilées aux familles canadiennes-françaises qu'elles ont même aujourd'hui perdu le souvenir de leur nom d'origine. Ainsi, on surprendrait les familles Olivier et Frederic, par exemple, en leur disant qu'elles sont d'origine allemande et que les ancêtres des Oliviers, en particulier, sont des Wenler tandis que ceux de la famille des Frederic viennent du Hesse-Darmstadt.

Et voilà l'origine des Allemands que l'on compte actuellement au Canada et dans la province de Québec.

NEMO.

La question de Dantzig

L'article ci-dessous est de notre excellent collaborateur français le Docteur Camille Rolland, sénateur du Rhône, membre de la Commission de l'Armée. Bien qu'écrit le 24 juillet, sa publication, que nous avons dû différer de semaine en semaine faute d'espace, sera d'un intérêt très vif pour nos lecteurs dans les circonstances actuelles où la question de Dantzig et les outrancières revendications allemandes menacent plus que jamais la paix mondiale.

Les rumeurs lancées, un beau jour de la semaine dernière, selon lesquelles des conversations auraient été engagées à propos de Dantzig entre l'Allemagne et la Pologne ont été, selon l'expression du poète, « l'espace d'un matin ». Le gouvernement de Varsovie leur a coupé court, en confirmant catégoriquement ce qu'il avait d'ailleurs fait déjà savoir, c'est-à-dire qu'il n'admettrait jamais aucun empiètement sur la position de la Pologne à Dantzig. On n'avait donc été qu'en présence d'un ballon d'essai ayant fait vite long feu.

Cependant l'ampleur et l'assurance avec lesquelles avait été répandue cette nouvelle ont permis, on le sait, une manœuvre boursière de grande envergure qui s'est développée aux Etats-Unis et n'a pas été sans gros bénéfices pour certains.

Mais, en ne songeant qu'aux répercussions politiques possibles d'une telle opération il y a lieu de penser qu'elle a des chances d'être renouvelée sous une forme ou sous une autre, dans un avenir plus ou moins proche. Il est donc nécessaire de ne pas se laisser prendre au dépourvu, et le cas échéant de savoir éviter par une sage interprétation des faits de faire le jeu de notre commun adversaire.

Pour cela, il faut bien savoir qu'en ce qui la concerne, la Pologne suit le développement de la situation en cours avec une maîtrise de soi qu'on doit particulièrement admirer. Toutes les nouvelles directes et indirectes qui nous parviennent de nos alliés montrent qu'ils regardent l'avenir avec une pleine tranquillité, basée sur la confiance que les armes tant en leur chef militaire suprême, le Maréchal Smigly-Rydz, qu'en la force armée de

la République et l'attitude ferme et décidée de toute la nation. Tous ces facteurs constituent une garantie de sécurité leur permettant de conserver le calme et la fermeté.

C'est que depuis longtemps, grâce au sens profondément réaliste de son libérateur, le Maréchal Pilsudski, ayant basé sa politique sur sa propre force, n'ayant compté sur aucune garantie de papier, la Pologne n'a pas ressenti de déception lorsque le système de la sécurité collective disparut et elle se trouva prête lorsque vint le moment critique.

Aussi la tactique allemande, cherchant à fatiguer ses adversaires, à desserrer les liens entre la Pologne, la France et l'Angleterre en répandant les bruits d'une capitulation de la Pologne de façon à ressusciter « l'atmosphère de Munich » ne peut réussir avec notre alliée. La guerre des nerfs n'a pas de succès à son actif à Varsovie. Il dépend de nous qu'elle n'en ait pas non plus à Londres et à Paris.

Le tout est de réfléchir et de ne pas se laisser piper par des informations dont la source est révélée par l'effet qu'elles visent à produire. Cette guerre des nerfs peut durer beaucoup plus longtemps encore qu'on ne le croit, elle peut user de procédés très imprévus et très nouveaux. Il faut apprendre à vivre dans ces conditions et les accepter comme normales.

La position de Varsovie est très simple : la Pologne a proclamé de la façon la plus nette qu'elle ne cherche point à envahir les relations polono-dantziennes, qu'elle n'est pas opposée à une détente polono-allemande, mais qu'il y a quelques points essentiels sur lesquels elle ne peut pas transiger.

Ce sont : Le maintien de la séparation politique de Dantzig et du Reich. Le maintien de la Ville Libre dans le territoire douanier polonais. Le maintien de la Liberté de la population polonoise à Dantzig. L'absence de tout contrôle exercé par un état tiers sur les droits de la Pologne dans la Ville Libre.

Certes, si pour assurer le respect de ces postulats, pour elle essentiels la Pologne doit se mesurer avec l'Allemagne, elle sait très bien qu'elle aura affaire à un adversaire sérieux, mais la force du Reich ne lui impose pas, et elle fera en tou-

te circonstance son devoir qui est très clair : repousser par tous les moyens tout essai d'agression contre ses droits. « Nous ferons, vient de déclarer le maréchal Smigly-Rydz, tout ce qui est finalement possible pour régler pacifiquement la question de Dantzig, mais si l'Allemagne persiste dans ses projets d'Anschluss en ce qui concerne la Pologne, celle-ci se battra, même si elle doit se battre seule et sans alliés. »

Or, il n'est pas douteux que, si chacun des autres Etats également menacés est, de même, prêt à accomplir son propre devoir, la guerre des nerfs entreprise et poursuivie actuellement par l'Allemagne n'a plus aucune chance de succès.

Un journal polonais remarquait, l'autre jour, que le projet de l'Allemagne, lorsque celle-ci dénonça unilatéralement et brutalement le pacte de non agression polono-allemand, était « d'exiger et de prendre » à l'égard de la Pologne comme antérieurement à l'égard de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie et de la Lituanie. Ce projet a totalement échoué. Le « non » polonais provoqua une crise et dressa toute l'Europe.

Le Reich entreprit alors une nouvelle opération : « isoler la Pologne » mais celle-ci et les dirigeants de la politique des puissances occidentales ont déjoué cette menace.

Il s'agit maintenant d'une troisième phase : « persévérer et attendre l'occasion ». Mais l'Allemagne est-elle capable actuellement de tenir très longtemps l'épreuve d'une guerre blanche ?

Cette remarque de notre confrère polonais est en effet très juste. N'oublions pas que la guerre des nerfs est une arme à deux tranchants. C'est pourquoi il dépend de notre volonté et de notre ténacité que non seulement les nouvelles tentatives allemandes échouent plus ou moins rapidement, mais encore que l'initiative change de côté.

Dr Camille ROLLAND, Sénateur du Rhône, Membre de la Commission de l'Armée.

L'EXPOSITION REGIONALE DE RIMOUSKI

Commencée hier, sa durée sera de 5 jours

L'Exposition Régionale de Rimouski s'est ouverte hier, jeudi, 24 août. Cette exposition en comporte cinq : la 3e exposition régionale de Rimouski, la 3e exposition régionale des Jeunes Eleveurs du Bas St-Laurent, la 21e exposition agricole du comté de Rimouski, la 50e exposition des travaux des Cercles des Fermiers du comté de Rimouski et la 6e exposition du Syndicat des Eleveurs de Chevaux Percherons du district de Rimouski.

Seuls les éleveurs des comtés de Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Matapédia, Témiscouata, Bonaventure, Gaspé-Nord et Gaspé-Sud sont admis à participer à cette exposition régionale. Les éleveurs des comtés de Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane et Matapédia doivent être membres de la Société d'Agriculture de leur comté. Les éleveurs des autres comtés doivent, en faisant leur demande d'entrée, verser une contribution de \$2.00.

Outre plusieurs prix spéciaux et des coupes en argent, il y aura des prix offerts aux exposants pour un montant global d'environ \$9200.

L'Exposition régionale est organisée par la Société d'Agriculture du district de Rimouski, qui a pour patron l'honorable Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, pour président M. Alfred Dubé, député du comté, pour vice-président M. Georges Harrison, de Poncheville, pour secrétaire-trésorier M. Jos. Gagné, cultivateur de Rimouski, et pour directeurs MM. Philippe Pouliot, de Rivière-du-Loup, Auguste Beaulieu, de Ste-Angele, Joseph Michaud, de N.-D. du Sacré-Coeur, Eugène Dubé, de l'Île-Verte, Alfred Belzile et Arsène Tardif, d'Amqui. MM. Ernest Dubé, agronome régional, et Arthur Rioux, agronome de Rimouski, sont membres consultatifs. Les officiers en charge de l'Exposition Régionale et qui en constituent le comité de régie sont M. Alfred Dubé, M.A.L., M. Paul-Emile Gagnon, C.R., maire de la Ville de Rimouski, M. Albert Michaud, échevin et marchand, MM. Ernest Dubé et Arthur Rioux, agronomes, et M. Jos. Gagné, secrétaire de la Société d'Agriculture.

Il y a de nombreuses attractions récréatives pour les visiteurs sur le terrain.

La journée principale et officielle de l'Exposition sera dimanche prochain. Elle sera visitée par plusieurs personnages et des discours seront prononcés, à l'Aréna, dans l'après-midi.

LE TEMPS QU'IL FAIT

Je ne sais de quel humoriste est cette formule assez amusante que je cite de mémoire : « Dieu a créé la pluie et le beau temps pour donner aux humains des sujets de conversation ». Et la pluie et le beau temps, la pluie surtout, nous ont dans ce cas fourni d'assez nombreux sujets de parlotte au cours de l'été. De beau temps hélas ! il ne peut en être question que pour déplorer sa carence, en général. On ne peut parler que de la pluie, du froid et du vent ; bientôt, c'est de la neige qu'il s'agira. Quoi qu'il en soit, depuis quelques années, quelle mausaderie dans les régions célestes ! Les météorologistes n'y comprennent plus rien. Au printemps, la muse des poètes fuse comme des pétards mouillés ; l'été, les tramways sentent le chien trempé ; l'hiver, tous se transforment en stalactites.

Et, pourtant, les faiseurs d'almanachs nous prédisent tout le contraire de ce qui arrive généralement dans une saison ou dans une autre. Tout cela peut nous rappeler la déception d'un brave garçon qui avait été chargé de rédiger chaque jour pour un grand journal le temps « qu'il fera demain ». Il s'était muni d'une montre qui était une merveille. Elle marquait les secondes, les cinquièmes de secondes, les minutes, les heures, les jours, les semaines, les mois, les changements de lune, les éclipses, les saisons ; elle recitait un thermomètre et un baromètre. Notre homme l'étudiait des heures durant pour établir son bulletin. Mais il jouait de malheur. Dix fois sur douze ses pronostics étaient faux. Son directeur le fit appeler.

« Mon cher monsieur, lui dit-il, je m'aperçois que vous vous trompez tous les jours. Il suffit que vous annonciez du beau temps pour que nous en ayons un de chien, et quand vous nous promettez de la pluie le soleil nous cuit. Si demain vous ne tombez pas juste, je vous flanque à la porte ».

Le pauvre garçon, navré de cette algarade, se remit à ses calculs. Il libella, enfin, pour le lendemain, le bulletin suivant : « Temps probable pour demain : beau, ou je n'y comprends plus rien ».

Ah ! ce n'est guère assurément facile que de prédire le temps qu'il va faire dans les vingt-quatre heures. On connaît la réponse que Camille Flammarion fit à ce reporter qui lui demandait ses prédictions : « Dites qu'il fera beau ».

— Sans doute, maître, vos observations scientifiques vous permettent de l'affirmer.

— Oh ! du tout, fit doucement observer le célèbre astronome, c'est une idée que j'ai comme ça.

Car, n'en déplaise à l'abbé Moreux, ce savant si estimé, personne ne peut encore avoir la prétention de connaître à fond la météorologie, cette science encore infantile, qui grandira, mais qui n'en est qu'à ses premiers balbutiements. Même les plus grands savants font, en libellant un « bulletin météorologique », un affreux mélange d'étoiles et de planètes avec beaucoup de lune et de marées. Le bonnet pointu de l'astronome n'est pas fait pour toutes les têtes.

Si quotidiennement, et même plusieurs fois dans la journée, on parle de la pluie et du beau temps, de la neige et du froid, c'est parce que c'est le sujet commun de conversation entre les gens qui n'ont rien à se dire. Et on n'épuise jamais ce sujet. On dirait que nos amis les Anglais y tiennent tout particulièrement. Le matin, les membres d'une famille ajoutent invariablement au « Good morning » rituel un nom moins rituel « Glorious day », — « Yes, glorious », — ou bien : « It's raining », — « Indeed ».

Le temps est « glorieux » ou « venteux », ou pluvieux, ou glacial... On le dit, on le répète, on le commente. On l'affirme aux voisins, aux parents, aux amis. Et tout le monde est d'accord. Oh ! qu'est-ce que je dis là ?... Il n'est pas vrai que l'on soit toujours d'accord sur une chose aussi évidente que la pluie, le beau temps et le soleil. Ecoutez les discussions qui éclatent sur le temps, non pas qu'il fait, qu'il fera, mais sur le temps qu'il a fait l'année dernière à la même époque.

« Evidemment, dit l'un en regardant la pluie ou la neige qui tombe, évidemment ce ne fut pas, l'année dernière, une bien belle année. Cependant, par comparaison avec le temps actuel, c'était un beau temps... Clameurs d'indignation : « Mais l'année dernière, monsieur, vous vous rappelez, il faisait un temps pourri, archi-pourri... » — « Pardon, mais vous en avez des manières !... etc., etc. »

Et l'on s'échauffe — bien plus vite que le temps, — et l'on s'engueule, ni plus ni moins que s'il s'agissait d'une discussion politique...

Rose des VENTS.

BALLE MOLLE

Le club «Le Progrès du Golfe» conserve le championnat et remporte la coupe Michaud pour la 2e fois.

1938-1939

Mercredi soir dernier, se terminait la série des parties pour le championnat de la ligue de balle-molle de Rimouski.

La série s'était ouverte entre les Annonceurs et les As. Ceux-ci remportèrent la victoire après trois parties.

Les As s'attaquèrent ensuite au Progrès du Golfe, qui termina en première position pour une série de 3 dans 5. Les deux premières parties furent gagnées par le Progrès du Golfe, les deux suivantes par les As, et la dernière par le Progrès du Golfe au compte de 15 à 13.

L'émblème pour le championnat est la coupe offerte par M. Albert Michaud, échevin de Rimouski, trophée que le Progrès du Golfe remporte pour la deuxième année consécutive.

Après la partie, la coupe fut présentée au capitaine de l'équipe Roger Marois par M. Joseph Hupé, président de la ligue. A la suite de cette partie finale, tous les joueurs furent reçus chez leur capitaine.

Voici le nom des joueurs du club « Le Progrès du Golfe » qui a remporté le championnat : L. Bouillon, receveur, M. Ouellet, receveur et gérant, L. Lavoie, lanceur, W. Gauthier, lanceur, R. Sasseville, 1er but, L. Plante, 2e but, F. Rioux, 3e but, W. Burgess, arrêt-court, R. Marois, arrêt-court, M. Lauzier, champ, Em. Lauzier, champ, A. Lévesque, champ, P. Lavoie, champ, G. Marois, champ, R. Dubé, champ.

NAISSANCE

M. et Mme Arthur Gendreau (Lucie Labrie) annoncent la naissance de leur fils Paul-Arthur, né le 18 août.

MORT DE M. JOS-EMMANUEL PINAULT

A San-Francisco

M. Joseph-Emmanuel Pinault, frère de notre concitoyen M. le Dr Josué Pinault, vient de mourir, à l'âge de 64 ans, à San Francisco, en Californie. Il a succombé lundi dernier, 21 août. Il était natif de la paroisse de N.-D. du Sacré-Coeur.

Nous prions M. le Dr Pinault et les autres membres de la famille en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

LE PREMIER MARIAGE A Ste-ODILE-SUR-RIMOUSKI

Le premier mariage célébré dans la nouvelle desserte de Ste-Odile-sur-Rimouski a été béni par M. l'abbé O. Damours mercredi, le 23 août : M. Sylvio Lévesque, fils de M. et Mme Albert Lévesque, unissait sa destinée à celle de Mlle Eliane Lepage, fille de M. et Mme Louis Lepage. M. Albert Lévesque servait de témoin à son fils et M. Louis Lepage accompagnait sa fille.

La mariée portait un tailleur bleu marine rayé avec toque de velours français bleu royal et accessoires de même ton, et avec fourrure de renard argenté. Elle tenait à la main un missel recouvert de satin blanc orné de minuscules roses peintes. De nombreux parents et amis, tant de Ste-Odile que des environs, assistaient à la cérémonie, qui fera époque dans les annales de la jeune paroisse.

Par une coïncidence, M. et Mme Albert Lévesque, parents du marié, étaient, le même jour, le 30e anniversaire de leur mariage.

RIVIERE-DU-LOUP

Lundi, le 28 août, sera béni dans l'église de St-François-Xavier de Rivière-du-Loup le mariage de Mlle Colette Gendron, fille de M. Jos. Gendron, ingénieur, et de madame Gendron, à M. Jean-Marie Paré, fils de M. Alphonse Paré, imprimeur-éditeur, et de madame Paré, décédée.

DE BELLES FÊTES A GASPE

Un écho des fêtes du 3e centenaire de l'arrivée des Ursulines et des Hospitalières au Canada. — Messe pontificale à laquelle les religieuses assistent, par permission spéciale, à la cathédrale. — Sermon. — Banquet présidé par S. Exc. Mgr Ross.

La Gaspésie a tenu aujourd'hui à se joindre au Québec catholique pour commémorer le troisième centenaire de l'arrivée au pays des Ursulines et des Hospitalières.

C'est par une grande messe pontificale que les fêtes ont commencé, ici, et pour la première fois dans les annales religieuses de Gaspésie, les religieuses de ces deux communautés, par une permission tout à fait spéciale, accordée par Son Exc. Mgr F.-X. Ross, venaient dans la cathédrale remercier la Providence de ce qu'Elle leur a donné depuis déjà trois siècles.

De son côté, le clergé du diocèse admirateur des œuvres gigantesques de ces religieuses, était aussi très nombreux.

S. E. Mgr F.-X. Ross, premier évêque de la Gaspésie, a célébré la messe. Il était assisté par M. l'abbé François Rancourt, curé d'officielle, comme prêtre assistant; de M. l'abbé Camille Lebel, de l'évêché et du R. P. Chartrand, C.S.V., du séminaire, comme diacre et sous-diacre d'honneur; les abbés Paul Gendron, curé de Ste-Thérèse, et Charles Allard, de Ste-Anne des Monts comme diacre et sous-diacre d'office. M. l'abbé Alphonse Miville agissait comme maître des cérémonies.

Après le déjeuner servi à la demeure de M. J. M. Heppell les nouveaux époux partirent pour un voyage à Cornwall, Ottawa, Montréal et Québec. Nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

STE-LUCE

Pèlerinage. — Lundi, le 7, avait lieu le pèlerinage annuel au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père. Les paroissiens se rendirent nombreux offrir leurs hommages à la grande Thaumaturge. La messe solennelle fut chantée par M. l'abbé A. Roy, vicaire. Les pèlerins communieront. A 9 h. 15, y eut procession, sermon, salut du St-Sacrement. La procession fut présidée par M. le curé. Au monument de Ste-Anne, le Rev. Père Courtois prononça une instruction. M. l'abbé J.-Bte Desrosiers, enfant de la paroisse, officia au salut solennel du St-Sacrement. Le chant fut exécuté par la chorale de la paroisse. La vénération de la relique clôtura le pèlerinage. Ce pieux voyage ne manquera pas de laisser dans les âmes une salutaire impression et il sera fécond, espérons-le, en bénédictions sur toute la paroisse.

Belle réunion familiale. — M. et Mme Ferdinand Desrosiers, propriétaires de l'Hôtel des Peupliers, avaient le bonheur de voir réunis à leur foyer, au cours de la semaine dernière, tous leurs enfants. Cette famille compte parmi ses membres un prêtre, M. l'abbé J.-Bte, du Séminaire de St-Sulpice, deux religieuses, St Ste-Jeanne du Portugal, des SS. de la Charité, à Giffard, Sr Marie Julienne du Précieux Sang, des SS. de Ste-Anne. Les Révérendes SS. St-Lucius, supérieure du Couvent des SS. de la Charité de Giffard, et Marie-Anne-Françoise, de St-Jérôme, les accompagnent.

Jeudi, le 17, une belle fête religieuse, inspiratrice de pieuses reminiscences, les groupait tous à l'église paroissiale. Jean-Pierre Blais, de Montréal, petit-fils de M. et Mme Desrosiers, recevait la Ste-Communione pour la 1ère fois. La messe fut célébrée par M. l'abbé J.-Bte Desrosiers, F. X. Desrosiers, son neveu, fils du Dr A. Desrosiers, de Rimouski, remplissait la fonction d'enfant de chœur.

Un beau programme de chant fut rendu par les Religieuses.

Mariage. — M. Joseph-Edmond Desrosiers, fils de Mme Ed. Desrosiers et de M. Desrosiers, décédé conduisait à l'autel Mlle Marie-Ernestine Rioux, instice, fille de M. et Mme Hippolyte Rioux. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Divers. — M. et Mme Maurice La Charité, leur fille Mlle Claire M. Armand Desrosiers, de Drummondville, M. et Mme Emile Desrosiers, leur fille Mlle Gisèle, de Montréal, rendirent visite à leurs parents M. et Mme Aurèle Desrosiers.

par S. E. Mgr Ross, et auquel étaient invités les membres du clergé.

Dans le courant de l'après-midi, les Ursulines sont allées visiter à leur tour les Hospitalières et après une bénédiction solennelle du St-Sacrement, le cloître se referma une fois encore sur celles qui travaillent « Ut fulgiat gloriam christi », pour employer le mot du R. P. Latour.

SAINT-ANACLET

Madame Pierre Deschenes, des Hauteurs, et Mme Anne Deschenes, de Montréal, ont passé quelques jours chez Mme Richard Lavoie, M. et Mme Thomas Corriveau, de St-Yves de Rimouski, étaient en visite chez des parents, dimanche dernier.

M. et Mme Ls-Philippe Rioux, de St-Jean de Dieu, ont passé le dimanche chez des parents.

Baptêmes: M. et Mme Conrad Gagnon (rose rioux) annoncèrent à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée le 4 août sous les noms de Marie-Huguette-Nicolas. Parrain, M. Fernand Heppell, marraine, Mlle Genevieve Rioux, tante de l'enfant, porteuse: Mme J.-Baptiste Lepage, grand-tante de l'enfant.

Mariage: Samedi, le 19 août, à cinq heures, M. l'abbé Léonce Sanguin a béni le mariage de M. Fernand Heppell et de Mlle Genevieve Rioux, M. J.-M. Heppell servait de témoin à son fils et M. Conrad Gagnon à sa belle-sœur.

Après le déjeuner servi à la demeure de M. J. M. Heppell les nouveaux époux partirent pour un voyage à Cornwall, Ottawa, Montréal et Québec. Nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

STE-LUCE

Pèlerinage. — Lundi, le 7, avait lieu le pèlerinage annuel au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père. Les paroissiens se rendirent nombreux offrir leurs hommages à la grande Thaumaturge. La messe solennelle fut chantée par M. l'abbé A. Roy, vicaire. Les pèlerins communieront. A 9 h. 15, y eut procession, sermon, salut du St-Sacrement. La procession fut présidée par M. le curé. Au monument de Ste-Anne, le Rev. Père Courtois prononça une instruction. M. l'abbé J.-Bte Desrosiers, enfant de la paroisse, officia au salut solennel du St-Sacrement. Le chant fut exécuté par la chorale de la paroisse. La vénération de la relique clôtura le pèlerinage. Ce pieux voyage ne manquera pas de laisser dans les âmes une salutaire impression et il sera fécond, espérons-le, en bénédictions sur toute la paroisse.

Belle réunion familiale. — M. et Mme Ferdinand Desrosiers, propriétaires de l'Hôtel des Peupliers, avaient le bonheur de voir réunis à leur foyer, au cours de la semaine dernière, tous leurs enfants. Cette famille compte parmi ses membres un prêtre, M. l'abbé J.-Bte, du Séminaire de St-Sulpice, deux religieuses, St Ste-Jeanne du Portugal, des SS. de la Charité, à Giffard, Sr Marie Julienne du Précieux Sang, des SS. de Ste-Anne. Les Révérendes SS. St-Lucius, supérieure du Couvent des SS. de la Charité de Giffard, et Marie-Anne-Françoise, de St-Jérôme, les accompagnent.

Jeudi, le 17, une belle fête religieuse, inspiratrice de pieuses reminiscences, les groupait tous à l'église paroissiale. Jean-Pierre Blais, de Montréal, petit-fils de M. et Mme Desrosiers, recevait la Ste-Communione pour la 1ère fois. La messe fut célébrée par M. l'abbé J.-Bte Desrosiers, F. X. Desrosiers, son neveu, fils du Dr A. Desrosiers, de Rimouski, remplissait la fonction d'enfant de chœur.

Un beau programme de chant fut rendu par les Religieuses.

Mariage. — M. Joseph-Edmond Desrosiers, fils de Mme Ed. Desrosiers et de M. Desrosiers, décédé conduisait à l'autel Mlle Marie-Ernestine Rioux, instice, fille de M. et Mme Hippolyte Rioux. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Divers. — M. et Mme Maurice La Charité, leur fille Mlle Claire M. Armand Desrosiers, de Drummondville, M. et Mme Emile Desrosiers, leur fille Mlle Gisèle, de Montréal, rendirent visite à leurs parents M. et Mme Aurèle Desrosiers.

Mlle Madeleine Lacoste, de Joliette, M. Robert Campagna, M. Maurice Ouellet étaient en promenade chez M. Aurèle Desrosiers.

Mme Aurèle Desrosiers a accompagné M. et Mme La Charité à leur retour à Drummondville. Elle a rendu visite à ses enfants à M. Edmond Lavoie, fils de M. et Mme Antoine Lavoie, à Mlle Marie-Anne Gagnon, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Gagnon, de Lac-Humqui. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

M. Henri Tremblay est de retour d'une promenade à Montréal.

Mlle Cécile St-Laurent, sa nièce Mlle Aline Levasseur, de Montréal, sont en promenade chez leurs parents M. et Mme Absolon St-Laurent.

M. Ls-Roger Tremblay, J.O.M.I., rendait visite à son oncle et sa tante M. et Mme Wm. Burton avant son départ pour le Noviciat des Pères Oblats à Ville Lasalle.

MONT-JOLI

Respectueuse bienvenue aux R. Laberge et Girard qui nous reviennent après 2 et 2 ans d'absence. Le R. P. Laberge fera encore du ministère paroissial alors que le R. P. Girard sera missionnaire prédicté.

Mariages: M. Cléophas Alexandre, de Price, et Mlle Jeanne Desrosiers.

M. Gérard Gendron et Mlle Hélène Guimont, de Matane.

M. Gerard Levesque et Mlle Yvette Ross.

M. Théodore Thériault et Mlle Anne-Marie Levesque.

M. Paul Limosi et Mlle Gilberte Langlois.

M. Valmont Desjardins, de Matane, et Mlle Simone Sirois.

Baptêmes. — Marie-Claudette Joselyne, enfant de M. et Mme André Fournier (Leonie Bois). Parrain et marraine M. et Mme Arsen Ouellet.

Marie-Louise-Cécile, enfant de M. et Mme Philippe Marceau (Beatrice Arsenault). Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Asselin. Marie-Camille-Geraldine, enfant de M. et Mme Nap. Lavoie (Alexina Gagnon). Parrain et marraine M. et Mme Camille Bouchard.

Joseph-Jean-Yves-Emilien, enfant de M. et Mme Alfred Fournier (Yvonne Levesque). Parrain et marraine: M. Emilien Roy et Mlle Cécile Fournier.

Joseph-René-Gaétan, enfant de M. et Mme Wilfrid Thibault (Gertrude Pouliot). Parrain et marraine: M. et Mme Antoine Pouliot.

Joseph-Adalbert-Jacques, enfant de M. et Mme Adalbert Normand (Eveline Ross). Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Normand.

Marie-Paule, enfant de M. et Mme Xavier Corriveau (Bertha Sauter). Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Corriveau.

Marie-Thérèse-Renée, enfant de M. et Mme Alfred Mignault (Georgette Ouellet). Parrain et marraine: M. et Mme Alexandre Mignault.

Joseph-Paul-Emile-Gaston, enfant de M. et Mme Philippe Bérubé (Laura Damien). Parrain et marraine: M. Eusebe Deschenes et Mlle Bernadette Bérubé.

Marie-Anne-Joseph-Judith, enfant de M. et Mme C. A. Bégin (Juliette Landry). Parrain et marraine M. et Mme Adrien Bégin.

Joseph-Albert-Gaston, enfant de M. et Mme Horace Fournier (M. Louise Pelletier). Parrain et marraine M. et Mme Albert Fournier, d'Amos.

Joseph-Jacques-Jocelyn, enfant de M. et Mme C.-B. Beaudet (Adrienne Chamberland). Parrain et marraine: Roch et Françoise, frère et sœur de l'enfant.

Marie-Estelle-Nicole, enfant de M. et Mme Antoine Ouellet (Estelle Bonsant). Parrain et marraine, M. Léon Hudon et Mlle Rita Ouellet.

Sépultures: Mme Joseph Thibault, (Malvina Beaulieu) décédée à l'âge de 81 ans.

Gertrude, fille de feu Thomas Morissette, décédée à l'âge de 17 ans.

MONT-JOLI

Le R. P. Alphonse Côté, O.M.I., professeur à l'Université d'Ottawa, est décédé subitement d'une crise cardiaque, dans la soirée du 22 août. Fils aîné de M. et Mme Moise Côté, de Mont-Joli, le défunt, âgé de 28 ans seulement, avait été ordonné prêtre il y a 3 ans.

Outre son père et sa mère, quatre frères et six sœurs lui survivent: M. Moise J., Jacques, Maurice et Robert, Mlle Catherine, novice chez les Srs Grises à Ottawa, Gertrude, Gabrielle, E.G.M., Cécile, Lucienne et Thérèse.

Les funérailles auront lieu à Ottawa vendredi.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

ST-LEON-LE-GRAND

Va-et-vient: Mlle Jeanne Potvin de Rivière-du-Loup, en voyage dans la Gaspésie est venue visiter ses parents et ses amies de St-Léon le Grand.

M. et Mme Robert Verrault, de Sayabec, ainsi que leur famille en visite chez des parents M. et Mme André Hallé.

M. et Mme Pierre Lafontaine, de Montréal, ainsi que leur fille en

promenade chez M. et Mme Pierre Girard.

Départ. — M. et Mme Léo Poirier ainsi que leurs familles nous ont quittés pour aller demeurer à Baie-Comeau.

Mariages. — A St-Léon le Grand, 23 août, fut béni le mariage de M. Edmond Lavoie, fils de M. et Mme Antoine Lavoie, à Mlle Marie-Anne Gagnon, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Gagnon, de Lac-Humqui. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

SAINT-FABIEN

Va-et-vient: Etait en promenade chez M. et Mme Louis Côté, dernièrement, leur fille, la Révérende Mère Louis-Arthur, des Srs de la Providence à Montréal, en route pour leur mission de Shédiac, N.-B. Furent aussi de passage à cette occasion, MM. et Mmes J.-Bte Belzile, de Ste-Anne de la Pocatière, et Léon St-Pierre, de Rimouski.

En promenade pour une quinzaine, chez M. et Mme Jos. Rioux, Mlle Yvette Gagnon et Jeannine Gagnon, de St-Valérien, ainsi que M. Ernest Rioux, de Trois-Rivières, chez son père M. Napoleon Rioux.

Mme Oscar Morin et Mlle Juliette Morin, de St-Cléophas, M. Philippe Roy, de Thedford, MM. et Mmes Zénon et Desiré Belanger, d'Amqui, dernièrement chez M. Joseph Roy, de St-Fabien-sur-Mer, à l'occasion du service anniversaire de feu Joseph Roy.

M. et Mme Joseph Thibault sont de retour d'une promenade à St-Clément.

Mlle Alma et Avelina Harton, de Ste-Anne de la Pocatière, ainsi que Mlle Anna d'Amours, de Ste-Blandine, chez M. et Mme Ernest Fournier, au cours de la semaine.

Mlle Annette Bellavance, de Causapscal, chez M. et Mme Louis Albert, dernièrement.

M. et Mme Georges Bélanger, de Montréal, Mlle Germaine Bélanger, Paul et Philippe Bélanger, leurs enfants étaient la semaine dernière, les hôtes de M. et Mme Charles Bélanger.

M. Emile Jean, de St-Esprit, était en visite chez M. et Mme Ernest Boulanger, dimanche dernier.

Mmes Romuald Belzile, de Québec, Dr Pierre Bégin, de St-Fabien-sur-Mer, ainsi que Mlle Jeannette Belzile ont passé quelques jours à Ste-Luce chez M. et Mme Gonzague Pelletier.

Mlle Wilfrid Gagnon, de St-Léonard de Madawaska passait dernièrement quelques jours chez sa mère Mme Frs Cimon.

Chez M. Amé Coullombe, la semaine dernière, M. et Mme Adélard Plourde, de St-Léon-le-Grand, M. Philippe Plourde et son fils Joseph, de Trois-Pistoles, ainsi que M. Alphonse Coullombe, de Notre-Dame du Lac.

M. J. P. Lortie, de Rimouski, dernièrement en fin de semaine à St-Fabien-sur-Mer, chez M. et Mme Antonio Bernier.

En visite dernièrement chez Mme Cyrille Gendreau, M. le chanoine Désiré Morin, curé de Causapscal, M. et Mme Joseph Gagnon, de Fall River, Mass.

A l'occasion du service anniversaire de feu Joseph Gaudreau, M. et Mme Johnny Gaudreau et leurs filles entrèrent Mme Alphonse Nicole, de St-Simon.

Mlle Adèle Boulanger, inst. et Thérèse Boulanger, E.G.M., à Montréal, passent les vacances chez leur père M. Désiré Boulanger.

ST-ULRIC

Le 23 courant, Mlle Jeanne Lavoie, fille de M. Adalard Lavoie a épousé M. Joseph Edmond Lévesque de Matane.

Le même jour, M. Albert Gagné, fils de M. Jos Gagné a épousé Mlle Béatrice Ruess de St-Anaclet.

Le 21, a été baptisé Joseph-Louis-Jérôme, enfant de M. et Mme Jean-Marie Roy. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Roy grands-parents de l'enfant. Porteuse Mlle Rose-Anna Pelchat, tante de l'enfant.

Ces jours derniers, M. l'abbé Zénon Soucy, curé de la Rédemption, était ici en visite chez sa sœur Mme Edmond Paquet.

Étaient aussi de passage ici, Mme Ve Uldérie Soucy et Mme Georges Soucy, de la Rédemption.

Mlle Lalancette, Mme Poulin, Mlle Jeanne d'Arc Ouellet, M. David Ouellet et Maurice Ouellet, de Drummondville, étaient ici le 17 août pour assister au service anniversaire de leur père M. Jean-Bte Ouellet.

M. et Mme Edmond Massé sont allés à Rimouski la semaine dernière, pour assister aux premiers vœux de leur fille Déléna en religion Sr Marie de Montfort, chez les RR. Srs du St-Rosaire.

Mlle Corinne Lepage, G.M.G., de Montréal, est venue passer quelques jours de vacances chez son père M. Ovide Lepage.

M. Rousseau Lepage, Mlle Thérèse Lepage, Mlle Malvina et Juliette Dion sont de retour d'une promenade de quelques jours passés chez des parents à Québec.

M. et Mme Sinaï Deshaies de Providence, ainsi que M. et Mme J. Vaillancourt et M. J. O. Deshaies, ont passé quelques jours chez M. D. Roberge.

ST-LEANDRE

Le Rév. Père D. Levack, C.S.R., de la Villa St-Alphonse, de Sherbrooke, prêchait, les 13, 14 et 15 août, les exercices des Quarante-Heures. Sa parole enflammée a été aimée et a fait du bien. Après deux jours de repos à nos lacs, il retournait à son Oeuvre de Retraite fermées. Nous lui souhaitons un ministère fructueux.

En visite au presbytère, M. le chanoine F. Pelletier, de St-Arsène, et sa gouvernante, Mlle M.-Lse Desrosiers.

Chez MM. Emile Bouchard, François Bernier, Eustache Vaillancourt, François Bélanger, MM. Alfred Grandchamp, Wilfrid Grandchamp et leurs épouses, Mme Ve J. Grandchamp, de Providence, E.U., Mme Joseph Roy, de Lawrence, Mass., et ses enfants Constance, Noella et Princesse.

Chez MM. Josué et Auguste Bérubé, MM. Julien et Adrien Bérubé, de Montréal.

Chez M. Antoine Blouin, Mlle Imelda Blouin et Blanche Caron, de Montréal.

Chez Mme Pierre Caron, et chez MM. Auguste et Henri Caron, Mme J. Caron et Mlle Bibiane Jean, de Sayabec.

Mme Adéodat Côté est présente à l'Hôpital de Matane et M. Alfred Bernier, au Sanatorium du Mont-Joli.

Nous regrettons d'annoncer la mort de M. François Bernier, survenue dimanche, le 6, après quelques heures de maladie. Il n'était âgé que de 56 ans et laisse son épouse et plusieurs enfants à qui nous offrons nos sympathies.

M. Georges Boutet et sa famille ainsi que Mlle Juliette Bouchard sont revenus d'une promenade de trois semaines à Québec, Lac-Sergeant et ses environs.

Nos félicitations à Mlle Juliette Bouchard et Gabrielle Lévesque qui ont obtenu avec la note distinction, leur brevet d'enseignement, après un stage, la première de un an, la deuxième de deux ans, au couvent du Bon Pasteur à Matane.

M. Auguste Bérubé a vendu ses maisons du village à son fils Aimé, du 8e rang. La propriété de celui-ci est achetée par M. Patrick Rioux.

ST-SIMON

Naissances: M. et Mme Louis Lévesque (Jeanne Marin) annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Guy-Ghislain. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Ouellet, de Mont-Joli, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Alex. Marin, de St-Moïse.

M. et Mme Louis Mercier annoncent la naissance d'une fille, baptisée sous le nom de Yvette. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Gaudreau.

Sépulture: M. et Mme Louis Lévesque ont eu la douleur de perdre leur jeune bébé âgé de deux jours.

Va-et-vient: M. Wm. Dastous, de St-Moïse, chez M. Louis Lévesque.

Mme Alexandre Marin, de St-Moïse, en visite chez sa fille Mme Louis Lévesque.

M. et Mme Eug. Ouellet, de Mont-Joli, chez M. Louis Lévesque.

M. et Mme Jos. Morency chez M. Cyrille Rioux.

Mlle Eva Gagnon, de St-Fabien, chez M. Albert Thibault.

SERVICE CIVIL

COMMENT OBTENIR EMPLOI DU GOUVERNEMENT. Comme facteur, employé des postes, inspecteur des douanes, sténographe etc. Livret gratis. The M.C.C. Schools Ltd, Toronto 10. La plus ancienne au Canada. Pas d'agents.

COMMUNIQUE

Les personnes qui pourraient avoir des affaires à régler avec la succession de feu madame Juliette de Billy-Mill, sont priées de s'adresser à Monsieur Ls-T. Landry, P. D. curé de Cacouna.

LE CONGRES DES BUCHERONS

A CAUSAPSCAL

Plus de 3000 bucherons se sont réunis à Causapscal, pour la tenue de leur sixième congrès général. La journée débuta par une grande messe célébrée par M. l'abbé Le Beau, B.S.A., aumonier diocésain de l'U.C.C. On remarquait au chœur M. le chanoine Désiré Morin, curé de la paroisse; M. l'abbé Hermel Pelletier, curé de St-Léon; M. l'abbé Belzile, représentant de son Excellence Mgr Courchesne; et le Rév. Père Lebel, aumonier général de la section des bucherons de l'U.C.C. Le R. P. Lebel prononça le sermon. Il prit pour thème: « Nous voulons Dieu, c'est notre père. » Il insista sur la nécessité de conserver l'état de grâce en forêt. Il invita à la charité et à la solidarité professionnelle pour améliorer le sort des 50,000 bucherons du Québec.

La séance d'étude de l'avant-midi a dû se tenir au dehors, tant l'assistance était nombreuse. On y remarquait la présence de M. Abel Marion, président général de l'U.C.C. et des bucherons, M. Charles Castonguay, président diocésain; M. Ls-Philippe Rioux, vice-président; M. Arthur G. Rioux, promoteur; M. Philippe Cossette, notaire; M. Florian Poulin, organisateur général de la section des bucherons et nombre de directeurs de cercles et de propagandistes. En ouvrant l'assemblée, M. Charles Castonguay a souhaité la bienvenue aux congressistes. Les délibérations durent toute la journée sous la présidence de M. Abel Marion.

Société Radio-Canada

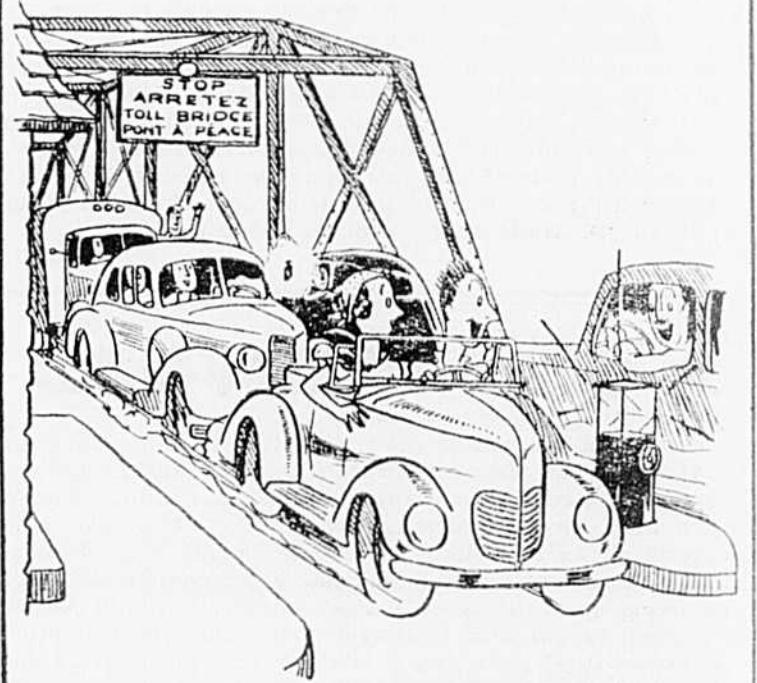
DES ETUDES SUR LA VIE SEIGNEURIALE AU CANADA FRANCAIS

M. Rooney Pelletier, de Radio-Canada, prépare en ce moment une série d'émissions qui seront consacrées à la vie seigneuriale au Canada français. Il poursuit actuellement ses recherches dans la région de la Malbaie riche en souvenirs de toutes sortes. Les travaux résultant de ses recherches, — reportages, interviews, scènes diverses, etc. — seront enregistrés sur disque grâce au poste émetteur ambulant de Radio-Canada qui se rendra prochainement à la Malbaie. Les émissions en question passeront vers la fin septembre ou en octobre.

Ce programme intéressera l'auditoire radiophile particulièrement par son évocation des faits de la petite histoire. On remarque, par exemple, comme principaux collaborateurs, le Frère Eloi, mariste à qui la Commission Scolaire de la Malbaie a confié d'importants travaux de recherches historiques dans la région, le Révérend Fotheringham, ministre anglican, le peintre Patrick Morgan, qui a déjà exposé à New-York, sous la rubrique « Quebec Primitives », nombre d'objets, honneur de l'artisanat canadien.

Que de choses trop souvent oubliées et parfois émouvantes Radio-Canada évoquera grâce à ce travail de recherches, grâce aussi aux incomparables dispositifs de son poste émetteur ambulant. La date de l'émission initiale de cette nouvelle série n'a pas encore été fixée; elle le sera ces jours-ci.

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow
BIÈRE
Old Stock



LA BIÈRE DE BON GOÛT



LA PAUSE QUI RAFRAÎCHIT ... ET DÉSALTÈRE

Portez à vos lèvres une bouteille frappée de «Coca-Cola» et sentez le rafraîchissement que cela vous procure. Le «Coca-Cola»... froid, glacé... est prêt, partout, dans les rafraîchisseurs rouges bien connus. Arrêtez-vous-y et rafraîchissez-vous... pour 5c seulement.

FB-165-10

THE ROYAL BOTTLING WORKS
MONT-JOLI, Téléphone 174

NOTRE FAVORI NATIONAL

Gin



MELCHERS
CROIX D'OR

100c 90c
26c 200c
40c 1280c

LONDON CLUB
London Dry Gin

THREE CASTLES
Liqueur Whisky

PRODUITS DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, Montréal et Rimouski

AU CONGRES DES BUCHERONS A CAUSAPSCAL

Douze résolutions

On évaluait à trois mille le nombre des congressistes qui assistaient mardi après-midi à la sixième session annuelle de la section des bucherons de l'Union catholique des cultivateurs, à Causapscal. On s'attendait si peu à une aussi considérable assistance que les salles réservées pour les séances étaient trop petites. On dut se transporter de la salle paroissiale à l'église et finalement tenir l'assemblée en plein air afin de permettre à tous de suivre les délibérations.

Comme nous le relatons ailleurs, la messe d'ouverture a été chantée par M. l'abbé Léon Beaulieu, deuxième missionnaire colonisateur de Rimouski, en présence d'un millier de congressistes. Le nombre augmenta dans l'avant-midi et à la dernière séance on en comptait trois mille.

Le président de ces assises, M. Abel Marion, président général de l'U.C.C., expliqua d'abord dans quelle situation se trouvait la section des bucherons de l'Union et fit un appel pressant aux membres, leur demandant de rallier à la cause tous les ouvriers de la forêt. Il expliqua aussi l'absence de M. Paul-Emile Côté, qui, pour raison de santé, a dû laisser la direction de la section à M. Florian Poulin. A la suite de ces remarques, M. Louis-Philippe Rioux, avocat de Sayabec et propagandiste de l'Union catholique des cultivateurs, donna une courte causerie sur la nécessité d'organiser l'agriculture, dans le but de diminuer le chômage et rendre plus intéressante la vie sur la terre. M. l'abbé Alphonse Belzile, aumônier diocésain de l'U.C.C., parla de la doctrine sociale de l'Eglise, d'organisation syndicale et d'organisation corporative. « L'organisation des classes laborieuses devrait être pour tous un devoir et une charité à laquelle nous sommes obligés ».

A la séance de l'après-midi, M. Florian Poulin, organisateur de la section des bucherons, expliqua le travail accompli par la section depuis sa fondation au point de vue de l'amélioration des salaires et des heures de travail, de l'hygiène et de la nourriture, du mesurage, du bois, du loyer des couvertures, et des outils. Il conclut à la nécessité de la force du nombre et conseilla à chacun de faire valoir leurs réclamations.

Vu l'absence de Son Excellence Mgr Courchesne et l'obligation pour M. Abel Marion de retourner le plus tôt à Montréal, la séance du soir fut supprimée et l'on passa des l'après-midi aux résolutions. Ce travail se fit à la porte de l'église afin de permettre à tous d'émettre son opinion.

Douze résolutions furent votées dont voici un bref résumé :

1. — Maisons des bucherons. — La section croit en la nécessité de l'établissement de refuges où les bucherons seraient à l'abri des embûches qui les attendent au sortir des chantiers et elle demande au gouvernement une subvention raisonnable pour l'aider à la réalisation de ce projet social et humanitaire.

2. — Salaire des débardeurs. — Qu'une ordonnance fixe les salaires des débardeurs à cinquante sous l'heure ; que tout travail après les heures réglementaires soit fait au taux de temps et demi et que le travail du dimanche soit payé temps double.

3. — Salaire des chevaux. — Que le ministère des Terres et Forêts fixe le salaire des chevaux avec silex et harnais à \$25.00 par mois nourris logés et ferrés. La nourriture du dimanche et des jours de mauvais temps ainsi que les réparations devront être à la charge de l'employeur.

4. — Employés des scieries. — On demande à l'Office des Salaires Raisonables d'émettre une ordonnance qui donne justice aux employés des scieries et que les heures de travail soient de huit par jour.

5. — Conditions de travail. — On demande au ministre des Terres et Forêts d'émettre une ordonnance prohibant la présence des femmes et filles dans les chantiers.

6. — Paiement des salaires. — Que l'employeur paie les bucherons en monnaie courante ou par chèque au pair. Deuxièmement que les ouvriers soient autorisés à émettre un ordre de payer en paiement de cotisation à l'Union professionnelle, ainsi que tout paiement justifiable. Troisièmement que les employeurs soient tenus de payer les ouvriers de la forêt tous les quinze jours ou au moins tous les mois.

7. — Garanties aux entrepreneurs. — On demande au ministre des Terres et Forêts d'accorder une attention spéciale aux sous-contracteurs ; qu'un salaire raisonnable leur soit accordé suivant le temps consacré à leur entreprise ou en leur garantissant un pourcentage de dix pour cent de bénéfice sur le coût de l'entreprise qu'il dirige. Enfin que le concessionnaire soit

responsable des prix et salaires raisonnables. — 8. — Cubage du bois. — On demande que la seule mesure de 128 pieds cubes apparents soit légale pour tous les bois de pulpe de quatre et six pieds de longueur et qu'une nouvelle échelle de cubage des billots soit préparée.

9. — Hygiène. — Que le ministre de la Santé mette un plus grand nombre d'inspecteurs des chantiers au travail ; qu'une ordonnance oblige chaque employeur à avoir un service de désinfection des lits et matelas et couvertures dans son établissement ; qu'une ordonnance oblige chaque employeur à avoir un service de désinfection des lits et matelas et couvertures dans son établissement ; qu'une inspection sévère des hôtels et maisons de pension sur le lieu des opérations et des hôtels et maisons de pension en bordure de la forêt soit faite régulièrement ; qu'il soit défendu de livrer des couvertures polluées et non désinfectées et que le ministre de la Santé émette une ordonnance obligeant les exploitants à ne fournir que des lits et matelas propres et désinfectés.

10. — Salaires. — Les congressistes recommandent au ministre des Terres et Forêts d'amender le règlement concernant les salaires de manière que les ouvriers forestiers reçoivent une meilleure part du bénéfice de l'opération ; que le salaire minimum des ouvriers soit fixé à vingt sous l'heure net et que ce tarif devra s'appliquer à l'avenir aux forestiers âgés de 18 à 60 ans ; que le salaire minimum des contremaîtres soit fixé à cent dollars par mois clair ; que le salaire des cuisiniers soit fixé à \$85.00 par mois clair ; que le salaire des limeurs, charpentiers et forgerons soit de quarante sous l'heure ; que la corde de bois soit payée \$2.25 à forfait et que 128 pds cubes apparents soient la mesure officielle pour tous les bois de pulpe ; que le mesurage cubique solide ne soit plus permis pour les bois de moins de six pieds de longueur et que les billes coupées à la pièce soient payées un minimum de quatre sous chacune ; que la pension des ouvriers à forfait ne dépasse pas soixante sous par jour et qu'enfin ils ne soient pas tenus de destampiller les billes ni de couper les grands chemins à leurs frais. On demande aussi dans cette même résolution que les ouvriers exigent un contrat avant de commencer à travailler et que tout exploitant soit tenu de se procurer une licence avant d'engager des bucherons.

11. — Bureaux d'embauchage. — On prie le Ministre du Travail d'ouvrir des bureaux d'embauchage pour les ouvriers forestiers ; que tous les ouvriers soient invités à s'inscrire dans ces bureaux et finalement on déclare que les cercles de l'U.C.C. soient les organismes tout désignés pour ces travaux de dressage des listes et d'embauchage.

Dans une dernière résolution, on demande qu'une taxe fixée annuellement soit imposée aux concessionnaires forestiers selon la capacité de production de leurs limites. Enfin, il est résolu qu'une ordonnance soit maintenue en vigueur tant que l'ordonnance suivante ne soit pas elle-même en vigueur. En conséquence, il est résolu qu'une ordonnance soit considérée comme en vigueur tant qu'une nouvelle ordonnance n'aura pas été édictée et que cette mesure ait un effet rétroactif au premier juillet 1939.

La discussion fut parfois très mouvementée et même à plusieurs moments, le président, M. Abel Marion, eut peine à rétablir l'ordre. On est enfin parvenu à apaiser les esprits et le congrès s'est terminé dans le meilleur accord.

A LA COMMISSION SCOLAIRE

A une session des Commissaires de la ville de St-Germain de Rimouski, dans le comté de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, mardi, le vingt-deux août mil neuf cent trente-neuf, à 4 heures de l'après-midi, à laquelle session sont présents : M. l'abbé Adolphe Tremblay, pte curé, président, et MM. Jules-A. Brillant, Oscar Morissette et Léo Lévesque, tous commissaires d'écoles. Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

La prière ouvre la séance et les minutes des deux dernières sessions sont lues et approuvées. Comptes approuvés : La ville de Rimouski \$87.51 ; Express 0.35 ; L. R. D'Anjou et Cie Inc. \$9.82 ; La Compagnie de Bois de Luceville Ltée \$28.39 ; Josaphat Poirier \$469.33 ; Ans. Côté et Fils Ltée \$49.67 ; La Cie Santerre Ltée \$32.02 ; Adeline Vignola Inc. \$2.46 ; H.-G. Lepape Engr. \$73.55 ; La Librairie Langlais, Ltée \$18.00 ; La Banque Canadienne Nationale \$1.57 ; Ernest Gagné et autres \$402.97 ; Jacques Deschênes \$2.00 ; La Cie de Pouvour \$8.35 ; Imprimerie Générale de Rimouski, Ltée \$2.31 ; Valmore Fortier \$4.40.

Les Commissaires reçoivent les communications suivantes : Un rapport de l'Inspection des chaudières de l'école No 1. — Un avis de Mme

OPINIONS EN LIBERTÉ

Sous la responsabilité des correspondants

LE CREDIT SOCIAL

La première proposition du Crédit Social pour faire disparaître la crise actuelle et le chômage, est : Le contrôle national de la monnaie et du crédit. En d'autres termes, la monnaie devrait être émise et distribuée par un organisme spécialisé, un corps de comptables ayant pour fonctions le soin de compiler les faits de la production et de la consommation, et d'émettre la monnaie suivant les faits ainsi constatés. Lorsqu'il n'y aura pas assez de monnaie en circulation, lorsque cette monnaie sera mal répartie, l'Office national de la monnaie et du crédit prendra les moyens de corriger les vices constatés. Cet office agira soit par l'entremise des banques, caisses, etc., soit par des succursales de la Banque du Canada dans chaque province, ou opérées par des Corporations. Les comptables de l'Office national de la monnaie seraient chargés d'appliquer les lois financières, tout comme nos juges et nos magistrats appliquent les lois civiles et criminelles. L'existence de la Banque du Canada régie et possédée par le gouvernement fédéral simplifie de beaucoup l'application des principes du Crédit Social.

Pour prouver la nécessité d'un changement, faisons une brève analyse du système actuel. Nous savons tous le besoin d'un changement, nous savons tous que la crise nous étreint jusqu'à l'angoisse, que le chômage et la misère menacent même ceux qui ont l'habitude d'une vie large et aisée, mais il convient de savoir quelle est la principale cause de ce malaise.

Notre monnaie, toute notre monnaie nous parvient à l'état de dette. Tous et chacun des dollars qui se trouvent en circulation sont sortis des banques privées à l'état de dette. La monnaie métallique et les billets de la Banque du Canada naissent à l'état libre, mais ne parviennent aux citoyens que par l'entremise des banques privées. Celles-ci ne donnent jamais la monnaie, elles la prêtent ; de sorte que toute la monnaie sort de ces banques comme prêts aux gouvernements et aux particuliers.

Voyons ce qui se passe entre le gouvernement et la banque lorsque le gouvernement a besoin de monnaie en sus des taxes qu'il peut imposer. Le ministre des Finances émet des obligations, et le banquier émet de la monnaie basée sur ces obligations. La plume du ministre, ou nom du Parlement souverain, signe un contrat de servitude ; et le banquier, qui a obtenu son pouvoir du Parlement, accomplit un geste créateur et souverain : il crée la monnaie courante, et par là rend le ministre esclave et met le peuple à sa merci. Peut-on concevoir une situation aussi absurde ? Peut-on comprendre qu'un ministre puisse se mettre consciemment et volontairement dans un tel état de dépendance ou de stérilité, et condamner tout un peuple à payer des taxes pour verser le tribut de cette servitude ?

D'après ce système, la monnaie appartient à la banque, et l'état normal du gouvernement est la dette. La monnaie ainsi créée par le banquier n'est aucunement basée sur l'or, mais sur la seule garantie du gouvernement, sur le crédit du tout le pays, disons le mot, sur LE CREDIT SOCIAL DU CANADA. Le crédit de la banque n'est nullement en cause, puisque le crédit du gouvernement est amplement suffisant. La banque ne fournit rien, à part les services d'administration, les relations avec le public. La banque est propriétaire de la monnaie, le gouvernement n'en est que le locataire. Puis, grâce à ce titre de propriété qui lui est cédé bénévolement par le gouvernement, la banque se trouve propriétaire réel de tous les ouvrages et travaux accomplis par le gouvernement. Prenons, par exemple, le pont Jacques-Cartier dans le port de Montréal. Le gouvernement agit comme s'il était propriétaire du pont, mais il ne l'a pas payé. Il n'en est que le locataire, et le titre qu'il possède ne sert qu'à lui imposer tous les frais d'entretien et de réparation, ainsi que le soin de couvrir les déficits. Il paie un loyer annuel de cinq pour cent, assume tous les frais, endosse toute responsabilité, et il doit faire cela pendant quarante ans. Au bout de ce terme, il devra renouveler son

Ve Napoléon Rioux pour consolider les arrérages de cotisation sur sa propriété No 337. — Une lettre du Rév. Frère Provincial des Frères du Sacré-Coeur au sujet du traitement du Rév. Frère Directeur et des professeurs de l'école No 1.

Proposé et résolu de répondre à la demande du Rév. Frère Provincial qu'il est impossible de modifier le budget de l'année courante et d'augmenter les salaires à l'école No 1. Les Commissaires prennent con-

trat de servitude ou payer le pont à la banque. Le gouvernement est responsable de tout, la banque n'a rien fourni en réalité. Elle a tout simplement fait un échange d'argent : elle a changé les grosses sommes émises par le gouvernement, les grosses dettes du gouvernement, pour un même montant de petites dettes, ses billets ou les chèques basés sur ses billets. Ces petites dettes de la banque sont plus liquides, plus maniables que les grosses dettes du gouvernement, et celui-ci paie avec ces petites dettes les frais de travaux. De son côté, la banque se sert des gros blocs émis par le gouvernement ; elle les porte à son actif, et, d'après les subtilités de la loi des banques, ces obligations valent de l'or pour elle. Elle peut s'en servir pour diverses transactions, ou les porter à sa réserve, ou encore s'en servir comme base à d'autres prêts.

Le système défend au gouvernement de créer de la monnaie courante à cent pour cent sur la base de ces obligations ; mais la banque peut émettre de la monnaie qu'on prétend saine dans une proportion de dix pour un sur ces mêmes obligations. Il y a là une absurdité manifeste, et si cette absurdité a pu durer si longtemps, c'est que notre mentalité a été déformée par l'habitude du joug.

Les relations entre la banque et les autres gouvernements, puis entre la banque et les particuliers et les corporations, sont absolument identiques ; mais ces clients sont impuissants dans leur servitude. Ils n'ont pas comme le gouvernement fédéral, le droit de fabriquer de la monnaie. Aussi leurs propriétés deviennent-elles obérées, hypothéquées, taxées et suretaxées par le système. Les dettes augmentent presque toujours, et c'est toujours la banque qui reçoit le tribut, qui règne et commande, qui accapare tous les biens immeubles surtout. Autant de sociétés, de corporations, de gouvernements et d'individus, autant d'esclaves qui paient tribut à la banque, qui peinent, travaillent, ruinent leurs énergies pour verser le montant stipulé, pour fournir la livre de chair exigée par le tyran, par la banque souveraine et presque toujours inhumaine.

« Les Etats qui devraient s'affranchir de cette dictature inhumaine, qui devraient gouverner de haut comme souverains et supérieurs arbitres, dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, sont tombés au rang d'esclaves et devenus le docile instrument de toutes les passions et toutes les ambitions de l'interêt ». (Encycl. « Quadragesimo Anno »).

Nous verrons la semaine prochaine une autre absurdité du système actuel. Contentons-nous pour l'instant de méditer sur cette situation absurde, sur cet esclavage imposé par notre système bancaire, et nous comprendrons peut-être pourquoi nous avons pour notre peuple la misère au sein de l'abondance, une pyramide de dettes et de taxes s'accroissant à mesure que nous créons de la richesse réelle, que nous développons notre pays.

CREDITISTE.

Problème formidable posé au monde entier par les encycliques

Extraits de l'encyclique "Rerum Novarum" :

« Quoi qu'il en soit, Nous sommes persuadé, et tout le monde en convient, qu'il faut, par des mesures promptes et efficaces, venir en aide aux hommes des classes inférieures, attendu qu'ils sont pour la plupart dans une situation d'infortune et de misère imméritée ».

« Une urgence dévorante est venue ajouter encore au mal. Condamnée à plusieurs reprises par le Jugement de l'Eglise, elle n'a cessé d'être pratiquée sous une autre forme par des hommes avides de gain et d'une insatiable cupidité. A tout cela il faut ajouter le monopole du travail et des effets de commerce (revenus le partage d'un petit nombre de riches et d'opulents, qui imposent ainsi un joug presque servile à l'innombrable multitude des prolétaires ».

« Que si les individus, si les familles entrant dans la société y trouvaient, au lieu d'un soutien un obstacle, au lieu d'une protection

naissance de la valeur estimée des biens-fonds imposables du rôle d'évaluation de 1939 de cette municipalité, au montant de \$2,962,383.67, et de l'état des dépenses à faire pour l'année courante.

En vue d'acquitter les dépenses ordinaires, les intérêts sur bons, le légitime au fonds d'amortissement et le rachat de bons pour l'année 1939-40, comme suit :

Intérêt sur \$30,000.00	
à 5 1/2 p.c.	\$1,650.00
Fonds d'amortissement	354.81
Intérêt sur \$19,900.00	

une diminution de leurs droits, la société serait bientôt plus à fuir qu'à rechercher. »

Extraits de l'encyclique "Quadragesimo Anno" :

« L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin, alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer. Ces biens doivent être assez abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance et pour élever les hommes à ce degré d'aisance et de culture qui, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas obstacle à la vertu, mais en facilite au contraire singulièrement l'exercice. »

Extrait de l'encyclique "Divini Redemptoris" :

De même que dans l'organisme vivant on pourvoit aux besoins du corps entier en donnant à chacune des parties et à chacun des membres ce qu'il leur faut pour remplir leurs fonctions, ainsi dans l'organisme social, pour assurer le bien commun de toute la collectivité, il faut accorder à chacune des parties et à chacun des membres, c'est-à-dire à des hommes qui ont la dignité de personnes, ce qui leur est nécessaire pour l'accomplissement de leurs fonctions sociales. La réalisation de la justice sociale procurera une activité intense de toute la vie économique, dans la paix et dans l'ordre, manifestant ainsi la saine du corps social, tout comme la saine du corps humain se reconnaît à l'harmonie et bienveillante synergie des activités organiques. »

à 5 p.c.	995.00
Rachat de bons	300.00
Traitement des Institutions et Instituts	11,925.00
Entretien et chauffage des écoles	2,460.00
Ameublement et réparations aux écoles	700.00
Livres de récompense	150.00
Intérêt sur emprunt temporaire	120.00
Salaire du secrétaire-trésorier	500.00
Dépenses générales	1,200.00
Fonds de réserve	150.00
Total	\$20,504.81
A déduire :	
Subventions du Gouvernement	500.00
Rétributions mensuelles	3,000.00
Int. sur arérages	800.00
Balance à cotiser	4,300.00
Il est proposé par M. Jules-A.	\$16,204.81

Comment fournir à tous et à chacun des citoyens du Canada tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie ont le moyen de leur procurer ? Comment faire disparaître le chômage, comment distribuer les énormes surplus de biens utiles qui encombrant nos entrepôts, nos magasins, et que les citoyens ne peuvent acheter parce qu'ils n'ont pas d'argent ? Le Crédit Social a les propositions les plus logiques pour résoudre ce problème, et pour bien comprendre cette doctrine nouvelle, il convient de l'étudier parallèlement aux encycliques. Le Crédit Social a tout ce qu'il faut pour mettre en pratique les enseignements des encycliques, pour combattre le socialisme, le communisme, ainsi que les dictatures. Le Crédit Social a de plus une technique admirable qui fera disparaître les guerres. Résolutions pratiques : Etudions les encycliques, et étudions le Crédit Social.

CREDITISTE.

LA PROPRETE DES VILLAGES ET LE TOURISME

Mont-Joli, le 19 août, 1939
Le Progrès du Golfe,
Rimouski, P.Q.
Messieurs,

Quoique la saison soit avancée, ne serait-il pas possible de faire dans votre journal une campagne pour la propriété de nos villages. En cette saison de tourisme il ne serait pas trop tard pour appuyer sur ce fait et demander que les maisons, si elles ne peuvent être peinturées, soient au moins chaufées et que les alentours de toutes les propriétés, principalement celles situées sur la route nationale soient tout au moins propres.

Le mauvais aspect de certains de nos villages et de certaines de nos maisons dans notre région est de nature à dégoûter parfois le tourisme, qui est une industrie appréciable et que nous devons nous efforcer de conserver.

Comptant donc qu'il vous sera possible de traiter de cette question dans votre journal et espérant aussi que vous pourrez demander aux curés des villages de vous appuyer du haut de la chaire, veuillez nous croire, messieurs,

Vos tout dévoués,
LA CHAMBRE DE COMMERCE
DE MONT-JOLI.
Par le Secrétaire.

Brillant qu'une taxe ou cotisation de cinquante-cinq centins par cent piastres d'évaluation soit imposée sur les biens-fonds imposables de cette municipalité, suivant le rôle en vigueur de 1939, et qu'une rétribution mensuelle de trente centins par enfant soit perçue pour l'année courante. Adopté unanimement.

Et la prière clôt la séance.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi, le vingt et un août mil neuf cent trente-neuf, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville, à 8 hrs p.m., sont présents : monsieur le maire P.-E. Gagnon et messieurs les conseillers Martin-J. Lepage, Joseph Desrosiers, Léo Lévesque et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

La séance est ouverte par la recitation de la prière.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir :

Liste de paye No 63 42.25, No 64 163.01, No 65 1280.72, Alphonse Belavance 19.82, Francis Hankin and Co. Ltd 10.80, Canada Iron Foundries 1753.26, 1661.97, 1725.91, Imperial Oil Ltd 47.00, Comfort Clothing Mfg. 58.05, Crane Ltée 65.00 et 12.40, La Cie Santerre Ltée 0.32, Imprimerie Générale 6.48, André Talbot 2.59, La Plomberie de Rimouski 65.00, Can. Nat. Express 55. Can. Nat. Telegraphs 0.35, J.-Y. Dionne 6.10, Fret 6.50, Imprimeur du Roi 25.13, J.-Bte Plourde 7.55, Belzile et Belzile 12.00, Théophile Côté 3.60, La Cie de Pouvour 1.25, 14.60, 186.00.

Proposé et résolu qu'un permis de bâtir soit accordé à MM. Albert Michaud et Emile Michaud conformément aux certificats de l'Inspecteur et aux règlements de cette ville.

Le conseil reçoit les communications suivantes :

Une lettre de « Canada Foundries Ltd » au sujet du prix du tuyau de fonte pour l'an prochain.

Une lettre de Mme Zenon Gagnon demandant d'employer son fils M. Robert Hudon.

Une demande des Rév. Soeurs Servantes de Jésus-Marie pour remise de taxe foncière.

Une demande des Rév. Soeurs de la Charité pour remise de taxe foncière.

Suite en page 6

GRATIS



Magnifique service de vaisselle de 95 morceaux en semi porcelaine anglaise, valeur de \$30.00 donné gratis aux acheteurs de

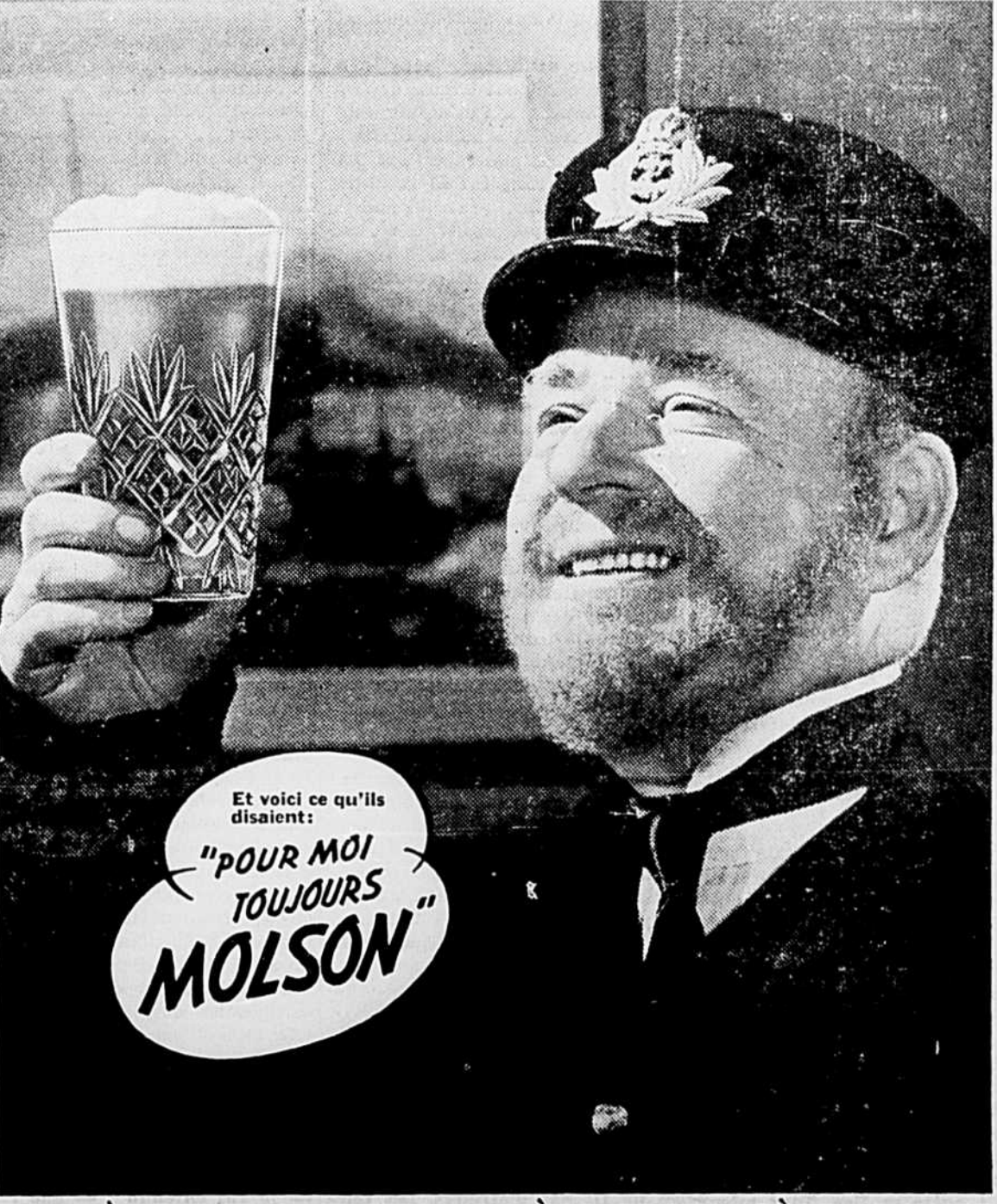
THE OU CAFE MIKADO

EMPAQUETÉ EN PAQUETS DE 1 LB.

Aux acheteurs de paquets en 1/2 livre, un magnifique cadeau en crystal est donné avec chaque 1/2 lb. Le Thé noir est garanti Ceylon et Indien. Café garanti pur.

EN VENTE PARTOUT
DEMANDEZ-LE À VOTRE FOURNISSEUR

COMMENT S'HABILLAIENT LES CAPITAINES DE NAVIRES EN 1880



Et voici ce qu'ils portaient :

"POUR MOI TOUJOURS MOLSON"

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

LES NOUVELLES
LITTÉRAIRES
AUX
ÉTATS-UNISQUAND une Université
américaine ne parle que le français

par ETIENNE GILLON.

Celui qui se rend de Montréal à New-York suit tout naturellement les rives du lac Champlain, longue déchirure bleue entre les chaînes renflées des Adirondacks, à droite, et des Green Mountains à gauche; vers l'Ouest, c'est l'état de New-York, avec ses mines, son industrie, ses lacs plus vastes que des mers et, tout au fond de sa poche, la tentaculaire cité que beaucoup dénomment de bonne foi, sa capitale. A l'Est, par contraste, le Maine marmelonné avec quiétude, étend son conservatisme et ses prés verts, ses fermes et ses petits villages anglais riches en vieilles filles anti-Roosevelt; c'est encore la vraie campagne, le bastion des Républicains et des prohibitionnistes, le terrain revêtu de pecheurs de truites, des chasseurs, des amateurs de week-ends, qu'un avion ou un train rapide du vendredi soir jetteront soudain, encore étourdis du bourdonnement new-yorkais, au cœur d'une nature endormie et fraîche à travers laquelle on cherche à tâtons la barrière du cottage perdu dans les arbres du parc, au bout de sa mince allée blanche.

C'est dans ce quartier de la Nouvelle-Angleterre qu'André Morize, professeur à Harvard durant l'année universitaire organisée chaque été un cours de français à Middlebury; voilà tout ce que j'en savais lorsqu'un soir de juillet je débouchai dans cette ville-village et tombai sur un essaim de jeunes repandus dans les rues et parmi les bâtiments dispersés qui composent l'Université. Car Middlebury est en temps normal (c'est-à-dire durant l'année scolaire) une université en miniature, comme il en fleurit des centaines aux Etats-Unis, qui possède des cours de langue et littérature anglaises, de sciences, et instruit quelque 750 étudiants des deux sexes; comme les jeunes aiment remuer, varier leurs menus et ne peuvent vivre sans magasins ni films, le village s'est mué en une petite ville, qui leur offre ces denrées indispensables.

En été, l'Université ferme; tout dormirait si les cours de français n'attiraient, sept semaines durant, près de 300 étudiants dans les locaux déserts; il s'agit de garçons et de jeunes filles entre 20 et 25 ans, qui en sont à leur seconde ou troisième année d'université et, soit par inclination, soit parce qu'ils se destinent au professorat de langues romanes, veulent approfondir leur connaissance de la langue et de la civilisation françaises. L'on objectera que, pour cela, le mieux serait d'aller en France; oui et non... Oui, parce que chez nous ils verraient nombre de Français, admireraient nos monuments, entendraient constamment notre langage. Non, car trop souvent ils s'aggloméreraient en groupes parlant anglais, voyageant au lieu d'étudier, perdant

deux semaines en bateau, sans omettre la question dépenses, laquelle, pour la plupart, compte.

A Middlebury, au contraire, les choses ne trahissent pas; l'arrivant se voit prié de signer un engagement d'honneur ou il s'interdit pour tout son séjour de prononcer un mot d'anglais; après quoi on le dirige vers sa chambre; il reçoit le programme des cours et choisit ceux qu'il suivra, avec l'aide du secrétaire; puis, dès le lendemain, la machine tourne, tout le monde travaille. N'oublions pas les loisirs: ils sont nombreux et délicieux; si la journée commence tôt (le premier cours est à 8 heures) elle s'achève des trois heures, après quoi tout ce monde juvénile se disperse, revêt des tenues de sport, s'égaille sur les camps, dans la campagne, les moteurs ronflent et des dizaines d'autos partent à la recherche de laes, des auberges ou des coins les plus charmants.

Les gens paisibles restent à l'école à deviser sous les beaux arbres au campus, une amicale camaraderie règne entre professeurs et élèves, elle rayonne les premiers et permet aux seconds de converser, sans gêne, avec nos universitaires; car, notons-le bien, les collaborateurs au professeur morize sont français. Ce sont soit des professeurs fixes de longue date en ce pays et enseignant dans des Universités privées ou d'Etat, soit des titulaires de postes en France, qui viennent à Middlebury pour leurs vacances, ou même d'intéressants spécialistes, tels Mme Dussane, M. Joux, que le directeur a invités à venir exposer certaines questions pendant tout ou partie de la durée des cours.

Enfin, élément aussi indispensable à l'étudiant de la-bas que l'eau pour le poisson, il faut de la gaieté, du mouvement, de la liberté; c'est ce qu'offrent à profusion toutes ces Universités et c'est ce que, très intelligemment, André Morize s'est bien garde de supprimer, car il est flagrant que dans une nation jeune, et qui s'en vante encore (avec tous les avantages et travers que cela comporte), la jeunesse écaille de vie et ne peut demeurer longtemps en vase clos, fut-ce pour la plus solennelle assimilation du savoir.

De plus, nous sommes dans une nation où le mot de liberté est encore plus en honneur que chez nous... liberté des femmes, liberté des jeunes, liberté dans les affaires, liberté politique. Quels hurlements des qu'un Roosevelt s'avisait d'imposer quelques limites, quels actes de foi des qu'il s'agit d'en exalter la sainte inviolabilité! En vérité une bonne part de cette fameuse liberté est monnayable: ayez de l'argent et vous ferez tout ce que vous voudrez, voire même limiter la liberté des autres, ou tout au moins l'organiser... Mais les

undergraduates, direz-vous, n'ont guère d'argent? L'Université en aura pour eux; la ville fleurira spontanément de magasins, la campagne songera à eux en ouvrant ses restaurants ou ses plages sur les lacs.

J'ai connu des étudiants de Princeton qui étaient tous les soirs à New-York affolés de « swing » de « débutantes parties »; ce n'était qu'aux examens de fin d'année que les professeurs les « retrouvaient... à tous les sens du mot!

Mais n'exagérons pas et dans beaucoup d'autres universités ou collèges le système des « crédits » dont nous parlerons plus loin, a le mérite d'obliger l'étudiant à ne pas désertier trop fréquemment les cours, sous peine de ne pas réussir en fin d'année.

Pour les élèves de Middlebury l'important c'est qu'on les transplante soudain de l'atmosphère américaine en pleine vie française au point de vue linguistique et littéraire et que, pour bénéficier de ce merveilleux coup de baguette, il suffit de pénétrer en Vermont, chose bien facile pour la majorité d'entre eux, qui habitent la Nouvelle-Angleterre; et, mieux encore, leurs études sont dirigées par des professeurs qui connaissent presque tous l'étudiant américain pour l'avoir longtemps fréquenté et savent parfaitement quelles difficultés lui créeront, dans l'assimilation de notre pensée, son caractère et nos méthodes de travail, si différents des nôtres.

En effet, l'on est toujours frappé, en passant de son pays dans un autre, de voir que, différence de langue mise à part, les esprits fonctionnent d'une autre manière; les sensibilités sont différentes, les conceptions de la vie parfois opposées; je ne veux même pas parler des civilisations: ce mot a un sens trop pratique et matériel pour ce à quoi je songe; il s'agit de différences fondamentales dans le rythme de la vie spirituelle, dans la manière de penser; sans vouloir amorcer une discussion sur la psychologie américaine, il faut avouer que ce n'est pas une tâche aisée que d'amener en sept semaines 300 élèves à penser un peu à la mode française, non seulement pour lire nos auteurs, ou disséquer notre langue, mais encore pour exercer leurs efforts selon une méthode de travail fort opposée à celle qu'ils ont employée durant leurs études ordinaires.

Nous touchons là à un point sensible: le système d'éducation des Etats-Unis est très différent du nôtre tant par ses programmes que par la manière dont il apprend à l'enfant à travailler; or, il faut amener l'étudiant de Middlebury à user fréquemment de nos méthodes, sans pour cela le dépasser complètement, en exigeant un abandon radical de ses anciennes habitudes. Coupant la poire en deux, l'on a conservé de la méthode américaine, le système des « crédits », c'est-à-dire le fonctionnement du diplôme de M. A. es « modern languages », en une trentaine de cours terminés chacun par un examen à la fin d'automne, et une grande intimité entre professeurs et élèves, qui permet à ceux-ci d'aller demander conseil à tout moment, au lieu de n'entrevoir le maître qu'à l'instant des cours; on a gardé également le goût de ce qui est d'utilisation immédiate et pratique, en ce sens qu'on ne se confiera pas à la littérature et aux arts français vus de haut, mais qu'on entreprendra également d'étudier la phonétique, la diction et qu'on consacra des heures aux « conversations dirigées » et au montage d'une pièce de Molière, dont les répétitions seront autant d'excellentes exercices linguistiques. Le résultat s'inspire de nos méthodes et je ne sais rien de plus profitable que d'obliger un jeune Américain à rédiger une composition bien caractérisée sur un plan préalable, à raconter à voix haute ses premières heures à Middlebury, en exigeant qu'il ordonne clairement ses idées; car l'ordre est, au point de vue spirituel, ce qui manque le plus à l'américain, lequel sait pourtant le faire régner sur le plan matériel.

Dans le cas de la composition, le cerveau du jeune Américain s'efforcera de se remémorer une foule de détails, souvent humoristiques, qu'il accumulera et déversera en chapelet, sans chercher à en engager ni les grandes lignes, ni aucune idée centrale; en somme, il procédera par addition et nullement par ordonnance, parce que son éducation scolaire l'a toujours poussé à faire ainsi, puisque ce genre ne possède pas notre manière d'expliquer et classer théoriquement tout ce à quoi il s'attache dans le domaine intellectuel. Or, notre littérature ne peut être comprise que si l'on s'inspire des méthodes de pensée qui ont contribué à sa gestation; ce n'est pas par un simple effort de mémoire qu'on peut espérer saisir l'harmonieux développement d'une pièce de Racine, ce n'est pas en accumulant les dates et les événements principaux de la vie de l'auteur que l'on parviendra à expliquer ou résider la beauté de tel ou tel passage de « Phèdre ».

Ce qui manque donc à nos amis, ce n'est pas la faculté de penser (d'autant plus que nous avons affaire à Middlebury à des esprits relativement entraînés), mais plutôt la méthode pour le faire, et l'on avouera que c'est presque un paradoxe que de leur demander de se plonger pendant sept semaines dans une langue et une culture basées sur cette gymnastique parti-

bandon radical de ses anciennes habitudes. Coupant la poire en deux, l'on a conservé de la méthode américaine, le système des « crédits », c'est-à-dire le fonctionnement du diplôme de M. A. es « modern languages », en une trentaine de cours terminés chacun par un examen à la fin d'automne, et une grande intimité entre professeurs et élèves, qui permet à ceux-ci d'aller demander conseil à tout moment, au lieu de n'entrevoir le maître qu'à l'instant des cours; on a gardé également le goût de ce qui est d'utilisation immédiate et pratique, en ce sens qu'on ne se confiera pas à la littérature et aux arts français vus de haut, mais qu'on entreprendra également d'étudier la phonétique, la diction et qu'on consacra des heures aux « conversations dirigées » et au montage d'une pièce de Molière, dont les répétitions seront autant d'excellentes exercices linguistiques. Le résultat s'inspire de nos méthodes et je ne sais rien de plus profitable que d'obliger un jeune Américain à rédiger une composition bien caractérisée sur un plan préalable, à raconter à voix haute ses premières heures à Middlebury, en exigeant qu'il ordonne clairement ses idées; car l'ordre est, au point de vue spirituel, ce qui manque le plus à l'américain, lequel sait pourtant le faire régner sur le plan matériel.

Dans le cas de la composition, le cerveau du jeune Américain s'efforcera de se remémorer une foule de détails, souvent humoristiques, qu'il accumulera et déversera en chapelet, sans chercher à en engager ni les grandes lignes, ni aucune idée centrale; en somme, il procédera par addition et nullement par ordonnance, parce que son éducation scolaire l'a toujours poussé à faire ainsi, puisque ce genre ne possède pas notre manière d'expliquer et classer théoriquement tout ce à quoi il s'attache dans le domaine intellectuel. Or, notre littérature ne peut être comprise que si l'on s'inspire des méthodes de pensée qui ont contribué à sa gestation; ce n'est pas par un simple effort de mémoire qu'on peut espérer saisir l'harmonieux développement d'une pièce de Racine, ce n'est pas en accumulant les dates et les événements principaux de la vie de l'auteur que l'on parviendra à expliquer ou résider la beauté de tel ou tel passage de « Phèdre ».

Ce qui manque donc à nos amis, ce n'est pas la faculté de penser (d'autant plus que nous avons affaire à Middlebury à des esprits relativement entraînés), mais plutôt la méthode pour le faire, et l'on avouera que c'est presque un paradoxe que de leur demander de se plonger pendant sept semaines dans une langue et une culture basées sur cette gymnastique parti-

BOUFFEES D'AIR DE FRANCE

Faits divers et Bruits du monde

culière. Heureusement, les cours ont été organisés par des gens qui connaissent tout cela et se sont gardés de laisser ces jeunes patiences. De même que Fourier, dans son Phalanstère, préconisait la méthode du « papillonnage » d'un métier à un autre pour chasser la fatigue naissant d'une spécialisation trop longue, de même, ici, a-t-on tenu à varier les cours et les distractions pour ne jamais anesthésier l'attention d'élèves qui, si on leur appliquait le régime monotone et tendu des lycées, déserteraient au bout de quinze jours.

Peu à peu, ils apprendront également à penser par eux-mêmes, à envisager la part personnelle qu'on peut mettre dans son travail, faculté que n'encourage pas assez l'enseignement américain chez les « undergraduates », parce que le professeur mène trop la besogne au préalable et guide constamment l'étudiant, lequel finit fatalement par étudier beaucoup plus le Cours du professeur X... que la matière elle-même et va paisiblement son petit train-train sans initiative, accablant régulièrement ses « crédits » jusqu'à ce que, le nombre fixé étant atteint, le diplôme de M. A. lui tombe automatiquement entre les mains.

Le rapprochement de deux enseignements aussi différents est extrêmement profitable: il est évident que c'est une excellente vulgarisation de l'esprit français, de notre civilisation aussi, laquelle est fréquemment si mal comprise par ceux qui n'ont jamais mis le pied sur notre continent; en outre, tous ceux qui ont obtenu le M. A. de Middlebury et visiteront plus tard la France, l'apprécieront incomparablement mieux.

Sur le campus se trouvent deux bibliothèques, dont l'une vise à être « la reproduction aussi exacte que possible d'une librairie française » et offre un choix intéressant d'ouvrages scolaires et surtout de romans sélectionnés; les étudiants y viennent volontiers et j'ai remarqué avec plaisir qu'ils lisaient abondamment, dans leurs heures de loisir, les principaux de nos auteurs modernes, avec une certaine prédilection pour Romain Rolland, Giono, Romain, Montherlant. L'atmosphère de tout ce milieu est des plus sympathiques; tout le monde est jeune, les chandails aux couleurs vives et les robes claires vont et viennent par tout le campus, personne qui ne se connaisse au bout de huit jours et une agréable cordialité s'ensuit, où chacun trouve à se distraire selon ses penchants. J'ai souvent reçu les doléances

d'Américains se plaignant de ce qu'en France les gens sont extrêmement réservés, voire mécontents et que, même en Sorbonne, il est impossible de se lier avec ses voisins, aussi aisément qu'Ann Arbor ou North Western; en un mot, l'ospitalité française n'est pas cotée au haut outre-Atlantique, et il faut avouer que c'est mérité dans bien des cas. A Middlebury, par contre, règne un bon-garçonisme complicité; les professeurs se mêlent volontiers aux débats des étudiants.

Au reste, et pour peu qu'on consulte le programme des sept semaines, on s'aperçoit qu'une discrète organisation préluce, en vérité, à l'horaire des loisirs; rien n'y est obligatoire, certes, mais l'intérêt des quelques séances de musique, du chœur et des lectures de la chapelle, de la représentation de Molière, fait que la presque totalité de l'école s'y agglomère joyeusement. Bien lui en prend, car l'on s'est arrangé, avec tact, pour que le point de vue didactique ne soit jamais perdu: des conférences sur la France; un excellent petit orchestre de musique de chambre joue divers maîtres européens; Mme Dussane, à peine débarquée, paraît dans de nombreux passages de Molière avec un de ses élèves ou quel que professeur comme partenaire; André Morize lit, en guise de sermon à la chapelle protestante, des pages de Claudel, Hugo, Maeterlinck et Gide, avant que le chœur, conduit par Mme Morize, qui dirige également les cours de musique, ne nous surprennent agréablement par sa justesse et son ensemble.

Les premières heures dans ce milieu, qui ne s'exprime qu'en français et souvent avec un accent méridional, sont fort amusantes; rien n'est plus drôle que de voir un couple qui, s'il s'exprimait dans la langue qu'ils connaissent tous deux, se comprendrait en un instant, consacrer de longues minutes à des explications embrouillées...

Mais, direz-vous, la conclusion pratique de tout cela? C'est le diplôme de Master of Arts en langues modernes qui vous est délivré lorsque vous avez subi avec succès les trente examens formant le terme des trente cours fondamentaux, dont chacun se compose d'une trentaine d'heures de classe, sans compter le travail personnel et que l'on suit à raison d'un maximum de six par été; c'est-à-dire qu'il faut cinq années pour obtenir le diplôme, à moins que vous n'ayez suivi à l'étranger d'autres cours ou obtenu certains certificats, que l'on considère comme des « équivalences », mais dont le nombre total ne peut,

en aucun cas, excéder dix « crédits » sur les trente exigés.

Un tel diplôme, étant donné le sérieux des cours de Middlebury, est une véritable « valeur » et permet à ceux qui le possèdent de trouver assez rapidement un poste de professeur de High-School ou d'assistant professeur dans le « roman department » d'une Université. C'est ce résultat pratique qui, sans nul doute, fait venir de jeunes étudiants et professeurs des points les plus éloignés de l'Amérique pour passer leurs cinquante jours à Middlebury; à la dernière session, plus de quarante Etats se trouvaient représentés et les accents les plus divers roulaient sous les syllabes du français! Comme certains enseignent déjà dans des écoles privées ou des « High-Schools » (1) et ne disposent pas de quelque 240 (2) dollars nécessaires au paiement des cours, droits d'examen et pension avec chambre particulière ou à deux lits, on enrôle une trentaine d'entre eux comme serveurs pour les repas, moyennant quoi leurs dépenses sont réduites de près de moitié, solution ingénieuse et économique pour tout le monde, particulièrement dans une nation où les domestiques sont rares, impérieux et hors de prix.

Ainsi, sous les ombres du Vermont et au rythme de sept à huit heures de travail par jour, 300 jeunes Américains s'imprègnent chaque année de notre civilisation, pendant les deux plus beaux mois de l'été; bien qu'il s'agisse principalement de futurs spécialistes de l'enseignement des langues vivantes, qui suivraient ailleurs des cours du même genre, s'ils ne venaient à Middlebury, réjouissons-nous de les voir groupés dans une ambiance essentiellement française, entre les mains d'une trentaine de maîtres de notre race, pleins d'expérience et de bonne humeur, qui les forment certainement mieux que ne le pourrait faire la section de langues romanes de n'importe quelle autre Université, si valeureuse fut-elle, parce que le cadre ne serait nul part aussi propice.

Plus que jamais nous avons actuellement besoin d'être connus à l'extérieur: voici de belle et bonne propagande pour notre pensée... et qui ne doit rien à personne. Vraiment, Middlebury est exceptionnel à plus d'un point de vue.

Etienne GILLON.

(1) La « High-School » correspond à peu près à l'Ecole Primaire Supérieure.
(2) Environ 9.000 fr., au change actuel.
(« Les NOUVELLES LITTÉRAIRES », Paris).

La première traversée aérienne de la Manche

LONDRES, QUAND BLERIOT SURGIT...

par J. JOSEPH-RENAUD.

Que c'est loin de nous, maintenant qu'on monte dans l'avion de Londres comme dans un autobus! Mais quel souvenir!

Quelques jours auparavant, Latham avait failli la réussir, cette première traversée du Channel, considérée alors comme presque impossible tant elle semblait dangereuse. En vue de Folkestone, alors que, massée sur la grève, la foule l'accablait déjà, une panne de moteur avait précipité dans la mer son biplan qui, heureusement, flotta.

Les sauveteurs le trouverent, assis sur une aile, du sang plein le visage, fumant tranquillement une cigarette.

La presse internationale avait rendu hommage à son élégant courage, mais la foule britannique souriait avec ironie et tranquillité: le vieux rempart marin, protection de l'Angleterre, avait tenu une fois de plus et tiendrait toujours! La grande flotte, la « navy », suffisait, comme par le passé, à protéger les côtes britanniques! L'aviation paraissait à l'Angleterre une sorte d'invincible Armada dont la tempête et quelque nouvelle Harry Drake triompherait certainement.

Et puis, l'Entente Cordiale n'avait pas encore pénétré profondément dans la nation. Pour la masse des libéraux, pour le clergé méthodiste et surtout baptiste, pour les clubs féminins de province, pour les « intellectuels » germanophiles de Manchester, tout ce groupe qui s'indigna en août 1914 parce que l'Angleterre ne demeurerait pas neutre, un Français était encore un papiste probablement sans moeurs, un petit plaisantin noiraud, à barbe, à tube à bords plats et la valière flottante, auquel on ne pouvait guère se fier. Tant mieux que celui-là s'en soit tiré sain et

sauf. Tant mieux surtout qu'il ait échoué.

...Ce jour historique, vers neuf heures, une rumeur circula dans la Cité. Le matin, à l'aube, un autre « Froggie trench » aurait réussi la folle tentative manquée par Latham? Une exagération certainement! Ou une practical joke! Comme si on pouvait venir en Angleterre sans prendre le bateau? Autant dire qu'elle ne servait plus à rien la « navy », la glorieuse « navy », fidèle aux traditions de Nelson! Quelle mauvaise histoire!

Dans les pubs, les cochers des derniers cabs et des four wheelers riaient fort par-dessus l'ale moussant dans les pintes de métal. Ils annonçaient aux barmaids, en manière de plaisanterie, l'arrivée du Français volant.

Soudain, des cris de vendeurs de journaux. Des éditions spéciales du Standard, des Evening News officialisent la rumeur. C'était vrai, par God! Tandis que Latham dormait encore, Bleriot, parti de Calais sur un monoplan, avait atterri au sommet d'une falaise, près de Douvres.

L'Angleterre n'était plus une île! Alors, le premier choc encaissé, Londres fut partagée entre deux sentiments qui l'honoraient l'un et l'autre. Avec son esprit sportif traditionnel, son grand sens du fair play, elle se préparait à acclamer, de tout cœur, le vainqueur du Channel.

Mais une brume d'angoisse qui se sentait dans l'air, qui pesait comme du yellow-fog, l'avait envahie. Des gens qui ne se connaissaient pas, s'abordaient, le visage soucieux, échangeaient des propos pessimistes, puis se séparaient en écartant les bras, devant cette immense déception. Le Stock-Exchange ne fit pas d'affaires. Les téléphones parlaient davantage de

Bleriot que de coton ou de charbon.

Dans les restaurants, ceux de la Cité, ceux qui avoisinent Piccadilly Circus, les Lyons's, les A. B. C., les luncheon rooms d'Oxford street, on parlait de l'exploit français à voix basse, comme d'une chose inconvenante, scandaleuse. On s'arrêterait l'audace des Froggies? Passer ainsi par-dessus la « navy »? Qu'en résulterait-il?

Londres semblait une vieille dame qui vient d'apprendre qu'on peut entrer sans frapper dans sa salle de bains alors qu'elle y patrouille nonnettement... Et sans qu'elle puisse se plaindre au bobby du coin! Et même avec l'obligation de soulever amablement à l'indiscret!

Des sportsmen, joueurs de cricket ou de tennis, qui se croyaient renseignés, affirmèrent d'ailleurs qu'il s'agissait là d'une sorte d'acrobatie clownesque et qui ne se renouvelerait pas.

En les grands clubs de Pall Mall les gentlemen, étendus dans les fauteuils de cuir, près de hautes tables, leurs visages, leur whisky au soda à la main, emettaient, à demi voix, eux aussi, des opinions à peine plus raisonnables. J'entends encore l'un d'eux, un ancien colonel de l'armée coloniale qui, adossé à la haute cheminée d'un smoking-room, affirmait, en criant, lui: « Je dis, my friends, c'est une dernière offense que, de cette manière, on ose franchir le détroit sans la permission du premier lord de l'Amirauté. Il faut que la France cesse ces gambades. Si elle recommence la Chambre des Lords fera opposition et les Communes aussi: s'il n'y a pas d'opposition, l'Amirauté s'en ira aux chiens, by Jove! »

Même, dans une chapelle baptiste, un clergyman, brave homme à visage rougeaud, barbe en brousaille et gros yeux furieux, déclara: « Je l'ai entendu! — que l'aviation était une oeuvre de Satan par-

ce que rien ne l'annonçait dans la Bible et qu'elle ne s'accompagnait pas d'un progrès moral. Un bon chrétien ne devait pas plus s'occuper de flying-machines, surtout françaises, c'est-à-dire papistes, que de théâtre et de music-hall.

Une société antivaccinatoire — ou! — qui attribuait tous les maux de l'humanité à la découverte de Jenner et qui existe encore, je crois — envoya même à un grand quotidien une longue protestation contre « l'acte insensé et immoral de ce Bleriot! »

Ces souvenirs, que je rapporte très fidèlement, sans du tout « romancer », semblent aujourd'hui invraisemblables. L'aviation était alors quasi fabuleuse. On n'y croyait qu'à demi. Cette traversée de la Manche avait paru infiniment plus difficile que ne nous semblait, avant Lindbergh, celle de l'Atlantique Nord. Et, soudain, elle s'était réalisée, en des conditions susceptibles de nuire au « splendide isolement ». Comment ce peuple insulaire ne se serait-il pas ému?

L'autre sentiment se déploya sans restriction. L'après-midi, à chaque séance, les cinémas passèrent la photographie de Bleriot avec accompagnement de Marseillaise. Ce même public qui, au fond, était terrifié parce qu'on était venu en Angleterre autrement qu'en bateau, se levait pour applaudir, pour crier l'enthousiasme que lui inspirait le grand exploit sportif. Au « théâtre électrique », comme on disait encore, de Marble Arch, les spectateurs bissaient chaque fois notre hymne national.

Devant l'ambassade de France, des groupes s'arrêtaient pour hurler: « Hip! hip! hip! hurrah!... des qu'ils apercevaient quelque silhouette à une fenêtre.

On s'arracha les late éditions des journaux du soir: dans le « tube » ou le bus, les employés innombra-

bles, en route vers leurs banlieue brumeuse, lisaient, relisaient, commentaient, à haute voix maintenant, la première page narrante les succès français. Dans les grands théâtres du West-End, à chaque entracte, des détails nouveaux concernant la brûlure de Bleriot à la jambe étaient projetés sur le rideau. Au Saint-James's les gentlemen en habit et les ladies décolletées chantaient « For he's a jolly good fellow » en l'honneur du brave froggie.

Dans le petit quartier de Soho,

alors habité par beaucoup de Français, la joie s'exprimait par des chants patriotiques, de solides beuveries et des rondes d'enfants en plein air. Des commerçants avaient des drapeaux tricolores et deux lampions parfois, le portrait de Bleriot découpé dans le Daily Telegraph.

Au souper du Savoy, après le théâtre, un grand banquier écossais et francophile offrit à la foule des petites tables, aux serveurs, femmes de chambre, au portier, aux grooms,

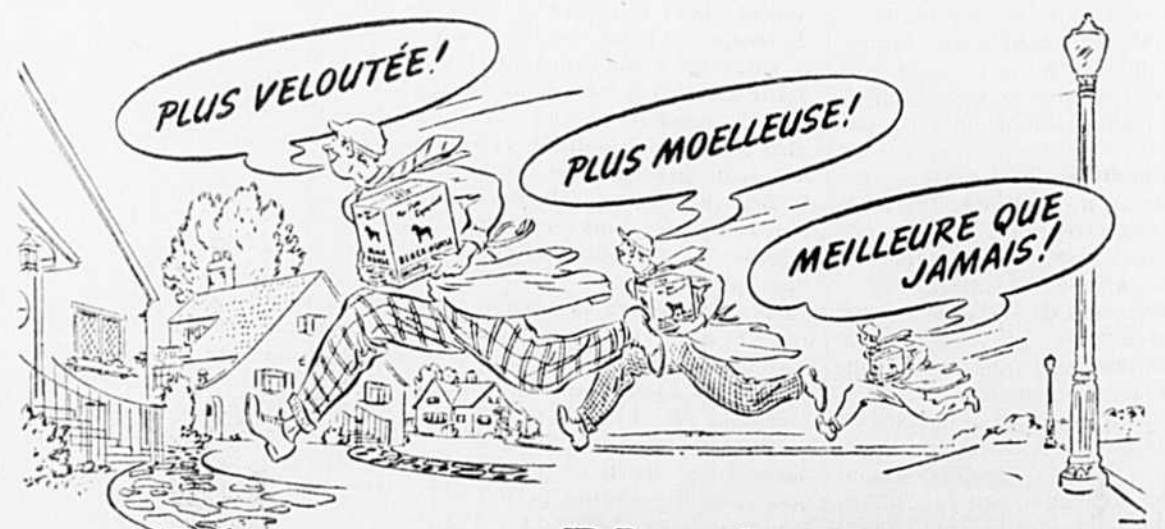
des magnums de champagne. « The dare devil's health, ladies and gentlemen! »

Le triomphe qui accueillit Bleriot à la gare de Victoria, les magnifiques réceptions qu'on lui offrit, sont de l'histoire connue et banale.

Londres a eu deux voix: l'une, retentissante, pour acclamer, l'autre, basse, pour s'effrayer. Il faut y avoir vécu ce jour-là pour savoir combien il fut pittoresque, émouvant, caractéristique.

J. JOSEPH-RENAUD.

(« GRINGOIRE », Paris).



Black Horse

La meilleure bière du Canada



LA BRASSERIE DAWES, MONTRÉAL

AVEC LA BLACK HORSE — "ÇA MARCHE!"

Hier et aujourd'hui

Le 3 août 1914

Voici déjà un quart de siècle que se déroula la grande, l'affreuse convulsion, qui devait, pendant cinquante-deux mois, secouer le monde et causer la mort de dix millions d'hommes, dont 1.391.000 Français, 869.000 Anglais, 750.000 Italiens, 1.700.000 Russes, 380.000 Serbes, 250.000 Roumains, 70.000 Américains, 41.300 Belges, 8.367 Portugais... et dans le camp ennemi, 1.950.000 Allemands, 1.542.000 Austro-Hongrois, 350.000 Turcs, 100.000 Bulgares, etc. Chaque heure de cette guerre coûta 240 tués, soit une moyenne de quatre à la minute; et le total des dépenses et des destructions atteignit la somme vertigineuse de dix mille milliards de francs-or !... L'effroyable élan de ces chiffres devrait dégoûter à tout jamais l'humanité d'un tel accès de folie furieuse. Mais, hélas ! rien ne peut guérir la stupidité, l'orgueil insensé des « mauvais bergers ».

xxx

Reconstituons, d'après les récits officiels, un des premiers et des plus pathétiques épisodes de la tragédie : la visite que le baron de Schoen, ambassadeur du Reich à Paris, fit au Quai-d'Orsay, le lundi 3 août 1914, à 18 h. 45, pour notifier à M. René Viviani, président du conseil, ministre des Affaires étrangères, la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France. L'ordre de mobilisation générale avait été lancé par la Serbie le 25 juillet, à 15 heures; par la Russie le 30, à 16 heures; par l'Autriche-Hongrie le 31, à midi 25; par la France le 1er août, à 15 h. 45; par l'Allemagne le 1er août, à 16 heures.

Raymond Poincaré raconte ainsi cette scène historique : « Monsieur le président, dit M. de Schoen à M. Viviani, nous venons d'être insultés, mon empereur et moi. Une dame m'a injurié près de ma voiture. — Vous veniez ici ? — Oui. — Vous ne venez donc pas vous plaindre de cet incident ? — Non. — Je vous présente mes regrets et mes excuses. »

M. de Schoen inclina la tête et se tait. Puis il sort un document de sa poche et le lit. C'est une lettre signée de lui et ainsi conçue : « Monsieur le président, les autorités administratives et militaires allemandes ont constaté un certain nombre d'actes d'hostilité caractérisés commis sur le territoire allemand par des aviateurs militaires français. Plusieurs de ces derniers ont manifestement violé la neutralité de la Belgique, survolant le territoire de ce pays; l'un a essayé de détruire des constructions près de Wesel, d'autres ont été aperçus sur la région de l'Éifel, un autre a jeté des bombes sur le chemin de fer près de Karlsruhe et de Nuremberg. Je suis chargé et j'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence qu'en présence de ces agressions, l'empire allemand se considère en état de guerre avec la France, du fait de cette dernière puissance. »

M. Viviani proteste contre l'injustice et l'insanité de la thèse impériale. Il rappelle que, très loin d'avoir permis les incursions sur le territoire allemand, la France a tenu ses troupes à dix kilomètres en deçà de la frontière, et que ce sont au contraire des patrouilles allemandes qui sont venues sur notre sol, et à cette distance, tuer nos soldats.

Nos deux premiers héros de guerre.

L'Allemagne, cependant, n'a jamais pu fournir aucune preuve de ces prétendues « agressions » françaises, dont elle fit un casus belli, pour se donner le beau rôle en invoquant la légitime défense, et pour tenter de justifier son invasion de la Belgique: tactique du loup qui crie que c'est le lapin qui l'a provoqué !... Mais la France, elle, a parfaitement démontré que son premier blessé et son premier tué sont tombés sous les balles d'une patrouille allemande circulant en territoire français le matin du 2 août 1914, soit près de trente-six heures avant la déclaration de guerre.

xxx

Notre premier blessé fut un douanier nommé Laibe. Ce dimanche-là,

vers neuf heures, il était de service au village de Suarce (Territoire de Belfort), où l'on procédait à la réquisition des chevaux et voitures, lorsque surgit au galop des cavaliers coiffés à casque à pointe, qui, en passant, tirèrent plusieurs coups de feu sur les habitants stupéfaits. Laibe reçut une balle à la poitrine. C'est ainsi que le brave gendarme — écroulé depuis à cinquante-sept ans, le 20 novembre 1932 — eut l'honneur d'être le premier à verser son sang pour la patrie. Une fois rétabli, il partit aux armées, s'y conduisit vaillamment et gagna la médaille militaire. Saluons ce modeste héros.

Une heure plus tard, notre premier tué — le caporal André Peugeot, du 44^e régiment d'infanterie, à qui on a élevé un monument en 1922, et dont les anciens camarades commémorent ces jours-ci le vingt-cinquième anniversaire — était abattu à Jonchery, à deux kilomètres de Delle, sur la route de Belfort, par le lieutenant allemand Camille Mayer, du 5^e chasseurs à cheval de Mulhouse, chef de la même patrouille, qui venait de blesser Laibe à Suarce.

xxx

Instituteur et fils d'institutrice, André Peugeot, né à Etupes (Doubs), le 11 juin 1893, faisait son service militaire à Montbéliard. Le 2 août, son bataillon occupa le secteur de Delle, à dix kilomètres de la frontière, et il compte sur un dimanche paisible, puisque, comme l'affirme la proclamation gouvernementale signée Poincaré et Viviani, la mobilisation n'est pas la guerre. Chargé d'établir en avant de Jonchery un petit poste de garde, Peugeot ne craint donc pour l'instant aucune alerte, lorsqu'à dix heures l'homme de faction qui surveille la lisière du bois des Coupes, crie : « Aux armes ! »

Emportant son flingot, le caporal accourt et voit la patrouille ennemie débouchant sur la route. « Halte là ! » hurle-t-il. Injonction superflue, qui, en lui faisant perdre une seconde, causera sa mort. Des détonations claquent. L'officier allemand, plus prompt, a tiré avec son revolver, et déjà le petit Français s'effondre, la poitrine trouée. Mais il a encore la force de presser la détente de son arme. « Halte là ! » hurle-t-il. Injonction superflue, qui, en lui faisant perdre une seconde, causera sa mort. Des détonations claquent. L'officier allemand, plus prompt, a tiré avec son revolver, et déjà le petit Français s'effondre, la poitrine trouée. Mais il a encore la force de presser la détente de son arme.

Voilà comment l'Allemagne a entamé sa guerre « fraîche et joyeuse », alors qu'on était encore en paix.

L'excursion à la mer de glace.

C'est l'instinct de boucler ses malles et de quitter son chez soi, où l'on est si bien, pour s'en aller au diable, affronter soit les orages et les brumes de la montagne, soit les pluies et les tempêtes de la mer — et ici comme là, les « coups de fusil » des pauvres hôteliers, qui n'ont que trois mois devant eux pour amasser le gain de toute leur année... Qu'avez-vous choisi ? Mer ou montagne ?

Or, plusieurs illustres personnages du siècle dernier, voyageant en caravane, avaient choisi les deux — c'est-à-dire la mer de glace — lorsqu'un soir de juillet 1836, le propriétaire de l'hôtel de l'Union à Chamonix, les vit débarquer chez lui sous l'aspect inquiétant d'une bande de romanciers boueux et débailés. Ils étaient six : un grand escogriffe maigre au nez busqué, qui fredonnait le dies irae et portait une blouse sordide, un chapeau défoncé et une cravate nouée en corde ; un pâle gringalet mal peigné, coiffé d'une casquette, et qui ressemblait à un jockey ; un autre jeune homme assez minable ; une dame blonde non moins négligée ; et enfin deux gosses barbouillés, un petit garçon et une fillette.

Pouvez-vous nous loger ? demandèrent-ils au patron effaré. — Heu !... ça dépend, fit le bonhomme en hésitant... c'est deux francs par chambre... Et il pensait : « Qu'est-ce que c'est que ces vagabonds ? »

Invités à s'inscrire sur le registre de l'auberge, ils y griffonnèrent ces mentions abracadabrantes : « Nom des voyageurs : Famille Piffouls. — Domicile : La nature. — D'où ils viennent : De Dieu. — Où ils vont : Au ciel. — Lieu de naissance : L'Europe. — Qualités : Flâneurs. — Date de leurs titres : Tous les jours. »

Après quoi, ils monteront tumultueusement l'escalier qui tremblait sous leurs godasses cloutées, et prieront leurs chambres d'assaut avec des clameurs de joie sauvage.

Le lendemain, un officier de l'artillerie fédérale, le major Pictet, se présentait à l'hôtel de l'Union et demandait à voir les étranges touristes. — Ah ! Monsieur, lui dit l'hôtelier qui n'avait pas fermé l'œil de la nuit, vous venez sans doute pour les arrêter ? — Hein ?... pour arrêter qui ? — Eh bien ! mais, cette espèce de trio de bohèmes, que j'ai vu l'imprudence d'heberger !... Ils font là-haut tellement de boucan et d'excentricités que tout le pays en est sens dessus dessous... Ils vont ruiner mon établissement, dépêchez-vous de les coffrer !

— Vous faites erreur, mon ami, répondit en riant le major Pictet : ce ne sont pas des vagabonds, ce sont d'éminents artistes en vacances, des gens célèbres et admirés, qui reviennent d'une excursion au Monténégro.

Et il lui dévoila leur incognito : l'escogriffe en blouse, c'était le fameux compositeur Franz Liszt ; la dame blonde, son amie, la comtesse d'Agout ; le gringalet en casquette, George Sand, qui, suivie de ses deux enfants, Maurice et Solange, voyageait sous le costume masculin ; enfin le jeune homme minable était le pianiste Hermann Cohen, élève de Liszt.

Les caves de Westminster.

L'histoire se répète. Depuis trois cent trente-trois ans que furent exécutés à Londres, le jeudi 30 janvier 1606, les auteurs de la fameuse « conspiration des poudres », le Parlement britannique est bien gardé. Il le sera encore mieux désormais, après la découverte du complot terroriste irlandais avorté pour but de le faire sauter en 1939.

Cette conspiration des poudres est une des pages les plus curieuses et les plus dramatiques de l'histoire d'Angleterre. Elle avait été ourdie des 1604 par de nobles gentilshommes — Robert Catesby, John Wright, Thomas Winter, Guy Fawkes, Thomas Percy, Everard Digby, Ambrose Rookwood, Thomas Bates, John Grant et plusieurs autres — qui voulaient tuer en même temps le roi Jacques Ier, les lords et les membres des Communes, afin de détruire le protestantisme et de rétablir la religion catholique au moyen d'une seule explosion.

Le hasard semblait les favoriser. Ils avaient réussi à découvrir et à louer une vaste cave à charbon exactement située au-dessous de la chambre des lords. Ils y entassèrent trente-six barils de poudre, qu'ils apportèrent la nuit de Lambeth, où se trouvait leur arsenal clandestin ; et ils attendirent la réunion plénière du Parlement.

Mais, dix jours avant l'assemblée, une lettre anonyme, adressée à lord Mountague, dévoila le complot. Toutes les maisons voisines du Parlement furent fouillées pendant la nuit du 4 novembre 1605, et Fawkes, surpris dans la cave infernale, fut arrêté. Il avoua tout. A cette nouvelle, les conjurés, se sentant perdus, gagnèrent à franc étrier le pays de Galles, où ils espéraient recruter des partisans catholiques et fonder un soulèvement. Cette entreprise désespérée échoua, et traqués à Holbeach par les troupes royales envoyées à leur poursuite.

xxx

Là-dessus, on décréta au roi, qui n'y était pour rien, le titre de Restaurateur de la liberté, et l'on alla se coucher aux premiers feux de l'aurore.

Comment, c'est à cette heure-ci que vous rentrez, la perruque de guingois et le tricorne à l'envers ! gronda le concierge du député Lefort, en lui ouvrant la porte ; vous n'avez pas honte, vieux polisson !... à votre âge !

— Ah ! mon ami ! sursurrait Lefort en pleine ivresse, je viens d'assister à l'éclosion d'un monde nouveau !... Nous avons reconstruit la société future sur les ruines de la tyrannie... — Bon, bon, je vois, c'est l'effet du picolo ! goudailla le portier. Mettez-vous au lit, ça se passera.

FRANCHEVILLE.
(« RIC et RAC », Paris).

LA FATIGUE, CAUSE D'OBESITE

Chez certaines personnes — pour employer une expression courante mais très expressive — tout se transforme en graisse : soucis, insomnies, fatigue et même privations. Le chagrin, le surmenage, mais surtout l'ennui que je considère comme le plus redoutable ennemi de la beauté, semblent avoir un ralentissement de leur « mécanique ». Elles « gonflent », s'alourdissent, prennent de l'embonpoint et seuls leurs traits tirés trahissent la mauvaise mine. C'est ce qui fait dire aux bonnes amies : « Je vous trouve le visage maigre !... » Généralement ce sont les tempéraments indolents, un peu lymphatiques que les soucis font grossir. Voyez ces mêmes personnes après quelques semaines de repos, après des vacances, dans une période de bonheur et de saine activité — non de harcèlement — vous les trouverez maigres, mais avec une mine excellente. D'ailleurs une de nos grandes spécialistes m'a dit, pour cette raison, ne pas être partisans des cures de privation et d'effort physique excessif. A nouveau, je m'exprimerai d'une façon primitive pour mieux vous convaincre. Privé de nourriture, votre estomac, manque de travail, il avale de l'air, se dilate, votre digestion fonctionne moins bien et vous « gonflez ». Désaccoutumée de manger, au moindre écart de régime vous reprenez du poids d'autant plus facilement.

Un régime trop sévère vous anémie et l'anémie conduit presque in-

Chronique médicale

DES DIFFERENTS BAINS par le Docteur DUBLET

Il existe différentes façons de prendre un bain, suivant la saison ou les exigences de la thérapeutique. Le bain sera pris tiède, très chaud ou froid, soit avec de l'eau ordinaire, soit avec de l'eau à laquelle on aura ajouté tel ou tel produit, selon l'affection à traiter.

Le bain simple tiède est plutôt un procédé d'hygiène qu'une méthode thérapeutique. Les bains chauds prolongés ont une action sédative intense, utilisée soit dans certains états pathologiques très douloureux, comme les coliques hépatiques ou les coliques néphrétiques, soit dans les états d'excitation nerveuse comme dans les convulsions de l'enfance dont ils constituent le traitement de choix. Dans tous les cas, ils se donnent exclusivement en baignoire. Les piscines chaudes ou tièdes qui existent dans certaines stations thermales ont l'avantage d'être alimentées par l'eau courante venant directement de la source et de permettre les mouvements, mais la natation en eau chaude est fatigante et ne doit pas être prolongée.

Le bain froid se donne, au contraire, de préférence en piscine, et si l'eau froide produit, au début, une impression pénible, elle disparaît vite en raison de la possibilité de se mouvoir et de nager. Le séjour dans l'eau froide doit être très court en raison du refroidissement intense qu'on a souvent de la peine à surmonter. Le bain froid doit être interdit aux sujets atteints de lésions cardiaques et musculaires, de même que dans les âges extrêmes de la vie. Le bain de mer est une forme de bain froid plus facilement supportée en général, en raison du brassage continu de l'eau, mais alors que le bain froid simple est sédatif et recommandé aux nerveux excités et insomniaques, le bain de mer n'est pas sédatif et est tout à fait contre-indiqué aux nerveux. Après le bain froid, qu'il ait été d'eau douce ou salée, il est recommandable d'en réaliser la réaction avec une friction qui est une excellente mesure.

Le bain froid ou tiède fait partie de la thérapeutique employée dans les maladies infectieuses avec fièvre élevée, dans la fièvre typhoïde entre autres, soit qu'on donne un bain à 22 degrés lorsque la température rectale atteint 39 degrés, soit qu'on donne un bain au début de 5 degrés au-dessous de la température du malade, et qu'on le refroidisse petit à petit jusqu'à l'apparition du frisson, auquel cas on retire le patient pour recommencer toutes les trois heures, sauf la nuit.

Le bain très chaud, de 40 degrés environ, sera donné dans une baignoire couverte pour que la tête du malade soit soustraite à l'action de la vapeur. Ce bain ne doit pas dépasser dix à quinze minutes. Certains médecins le recommandent contre la grippe, le rhumatisme, le diabète, etc.

Il existe aussi des bains partiels : bains de siège, de pieds, de jambes ou de bras. Le bain de siège est donné à diverses températures : froid, il exerce une action tonique et constriptive puis dilatatrice sur les organes du bassin ; il est indiqué dans le traitement des hémorroïdes, de l'atonie de l'intestin et de l'estomac ; il sera très court s'il doit être tonique et un peu prolongé si l'on veut qu'il soit décongestionnant ; chaud, à 35 degrés au minimum, le bain de siège est employé comme sédatif des douleurs locales.

Le bain de pieds froid est un excitant de la circulation locale et, s'il est prolongé, un dérivatif des congestions pelviennes ; chaud, il est très employé contre les maux de tête congestifs, de même que contre les douleurs des extrémités inférieures ; on y ajoute parfois de la farine de moutarde, ce qui constitue le bain de pieds sinapisé.

Le bain de jambes se donne d'ordinaire froid ; le patient est debout dans l'eau qui lui monte jusqu'aux hanches ; au cours du bain, d'une durée de cinq minutes, les jambes sont frictionnées vigoureusement pendant qu'on fait des affusions froides sur le dos et les épaules ; on le conseille dans les maladies infectieuses pour remplacer le bain froid et dans l'atonie des organes digestifs ; enfin, on l'emploie chaud dans les affections de la moelle avec hypersensibilité.

Le bain de bras froid est employé pour activer la circulation dans les membres supérieurs et le haut du corps ; tiède ou chaud, il est recommandé dans les crises d'angine de poitrine et d'asthme.

Nous ne parlerons que pour mémoire des bains médicamenteux qui ont chacun leur utilité spéciale et qui sont ordonnés et surveillés par le médecin traitant, qu'il s'agisse de sujets atteints d'affections cutanées justiciables de bains d'amidon, de bains alcalins ou à l'huile de cade, ou de malades anémiques, déprimés ou scrofalo-lymphatiques qui prendront des bains arsenicaux, ou encore de malades cardiaques à grosse tension artérielle à qui on fera prendre des bains carbo-gazeux, etc.

Docteur DUBLET.
(« VENDEMIARE », Paris).

LA NATURE

SPORT D'ETE par G. COLOMB

Qu'y a-t-il de plus insipide qu'une promenade sans but ? Seuls les rêveurs et les poètes y trouvent leur compte, parce qu'ils savent profiter de leur isolement dans la calme atmosphère des champs pour vivre de cette vie intérieure qui leur est chère. Je me rappelle le temps lointain où, jeunes potaches, nous nous en allions, le jeudi et le dimanche, le long des routes pour-

C'est ce vieux souvenir qui fait qu'aujourd'hui je m'adresse à la jeunesse qui est aux champs, afin de donner un but à ses promenades... je voulais dire, à son « footing ». Soyons moderne ! Je vais donc lui enlever un genre de sport qu'elle n'a certainement pas l'habitude de pratiquer. Il s'agit de faire la chasse aux insectes dont, actuellement, la campagne est toute bourdonnante, et de les classer méthodiquement.

L'outilage ? Il est peu compliqué et, avec un peu d'industrie et d'ingéniosité, vous pouvez employer les jours de pluie à le fabriquer vous-même. D'abord un fillet à papillon en gaze légère, monté sur un long manche et, ensuite, quelques boîtes rectangulaires de carton, fermées par un couvercle vitre, afin qu'on puisse, à tout moment, visiter et admirer ses richesses. Il suffira de donner à chaque boîte 25 centimètres de longueur, 20 de largeur et 8 ou 10 de profondeur, avec au fond, une plaque mince de liège permettant d'y piquer les insectes au moyen de la longue et fine épingle d'acier qui les traverse. Comme on doit éviter avec soin de faire souffrir sans nécessité même les insectes les plus désagréables ou les plus nuisibles, on aura soin d'avoir dans sa poche un récipient fermé quelconque, tube ou boîte, au fond duquel il y aura un tampon d'ouate imprégné de chloroforme ou d'éther, propre à asphyxier sans douleur les insectes avant de leur faire subir le supplice du pal.

xxx

Vous voilà outillé ! Vous partez à (SUITE AU VERSO, PAGE 6)

Le SGEAU de QUALITÉ

LES PNEUS GUTTA PERCHA sont vendus et recommandés par J. A. DOUCET, Rimouski

« CANDIDE », Paris).

LES MOTS HISTORIQUES NE SONT PAS DE L'HISTOIRE

LA NATURE

La seule chose certaine que l'on puisse conclure, au témoignage de M. Henri Gaubert, de certains mots ou phrases célèbres, c'est qu'ils n'ont pas été prononcés ou qu'ils ne l'ont pas été par leurs prétendus auteurs.

Par exemple : — Et pourtant elle tourne ! — Galilée ne l'a dit que cent quinze ans après sa mort. — Du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplant ! — Bonaparte ne l'aurait dit que cinq ans après l'expédition d'Égypte.

Mais voici le plus beau : — Il n'y a rien de changé, en France, il n'y a qu'un Français de plus, aurait dit le futur Charles X, lors du retour des Bourbons, en 1814. Or, il avait dit : — Marchons, Messieurs, je suis trop heureux, marchons ! — Selon l'ordre exprès de Talleyrand, Beugnot se chargea de trouver pour la presse une parole plus originale et il a conté dans ses Mémoires comment, après plusieurs essais, il avait communiqué aux journaux la formule fameuse.

xxx

Là-dessus, M. Georges Girard, plus subtil encore, nous révèle comment peut naître un mot historique. Un peu avant sa mort, le maréchal Foch se faisait porter de son lit dans un fauteuil pour se reposer du lit. Fatigué du fauteuil à son tour, il regagna le lit, et tandis qu'il se levait du fauteuil, au bras de l'infirmier, il dit : « Allons-y ! » Quelques jours plus tard, après la fin du maréchal, on pouvait lire, dans un article panegyrique, que, face à la mort qu'il venait de prendre, le maréchal s'était écrié : « Allons-y ! »

C'est ainsi qu'on fait du Plutarque. — Il y a mieux. — On s'est demandé souvent pourquoi le général Cambronne, dans la dernière partie de sa vie, ne voulait pas qu'on cite son fameux mot de Waterloo, et rougissait comme une jeune fille quand on l'évoquait devant lui. Modeste d'un héros ? Ou bien prudence tardive, qui serait venue au général après qu'il eut épousé une Anglaise ?

Tout simplement, la vérité est que Cambronne fut fait prisonnier à Waterloo. Et s'il a proféré les cinq lettres, c'est dans l'amertume de voir qu'il n'était pas mort plutôt de se rendre. Alors, il aimait mieux éviter qu'on le lui rappellât. (« CANDIDE », Paris).

« CANDIDE », Paris).

Le thé de qualité

THÉ "SALADA"

Qu'importe de la pluie le thème irritant, Lorsqu'une White Cap moussieuse au foyer vous attend.



ELLE VOUS STIMULE AU BON MOMENT

BIÈRE Frontenac White Cap

Docteur DUBLET.
(« VENDEMIARE », Paris).

Gin de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SONS, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1895.

Pour obtenir une boisson rafraîchissante, mélangez du Gin de Kuyper avec du ginger ale, du citron et du limon, de la bière de gingembre ou de l'eau tonique, puis ajoutez de la glace.

40 onces 26 onces 10 onces
\$280 \$200 90¢

LA NATURE

SPORT D'ETE

(SUITE DE LA PAGE PRECEDENTE)

la chasse. C'est une chasse qui doit se faire sans brutalité, car très souvent le gibier que vous poursuivez est fragile et je ne pense pas que vous desiriez conserver dans vos boîtes des spécimens qui ne possèdent plus un nombre normal d'antennes ou de pattes. Ceci a d'ailleurs une certaine importance, car les arachnides, telles que l'araignée commune, ayant huit pattes, tandis que les insectes n'en ont que six, vous vous exposez, si vous cassez deux pattes à une arachnide capturée, à croire que vous avez affaire à un insecte.

Supposons donc que vous voyez soyeux emparé d'un insecte parfaitement authentique. Il s'agit maintenant de le piquer dans la boîte qui lui convient. Vous attendrez que vous soyez rentré au logis. Comptez ses ailes.

Il en a deux, pas davantage ! Il est donc de la même famille que la mouche ou le cousin ; c'est un « diptère » (de « dis », deux et « pteron », aile).

En voici un autre qui, lui, possède quatre ailes ; mais celles de la première paire sont dures, épaisses, faites de cette substance particulière à la peau des insectes et qu'on nomme la « chitine ». On nomme « élytres », (du grec « elutron », étui) ces ailes dures qui, au repos, forment sur le dos de l'animal une sorte d'étui sous lequel se cache et s'abrite la deuxième paire qui est membraneuse et transparente. Si, pour se cacher sous les élytres, les ailes de la deuxième paire se couident, l'animal est un « coléoptère » tel le hanneton.

Si, au lieu de se couider, pour se cacher sous les élytres, les ailes de la deuxième paire se plissent en éventail en plus droits, l'insecte est un « orthoptère » (de « orthos », droit) (sauterelle, criquet). Coléoptères et orthoptères ont une bouche broyeurse, armée de mâchoires et de mandibules.

Quand ces insectes veulent voler, ils déploient leurs élytres qui restent immobiles et font l'office de surface portante ; ce sont les ailes de la deuxième paire qui, en s'agitant, poussent en avant l'insecte que soutient en l'air sa surface portante. Vous voyez que, bien avant Mouillard, Ader et autres, le hanneton avait inventé le monoplane.

xxx

Il y a des insectes autres que les coléoptères et les orthoptères qui possèdent des élytres ; mais ce sont, en quelque sorte des élytres incomplètes, des demi-élytres. Tels sont les « hémiptères » (cigale, punaise, pucerons).

Enfin viennent les insectes dont les quatre ailes sont toutes semblables. Si elles sont recouvertes d'écaillies formant comme une fine poussière, parfois brillamment colorées, ce sont des « lépidoptères » (papillons), de « lepis », écaille.

Quand les quatre ailes sont membraneuses, transparentes, divisées en larges mailles, l'insecte est un « hyménoptère ». Se méfier : ils ont souvent, au bout de l'abdomen, un dard cuisant (abeilles, guêpes, frelons, fourmis).

Lorsque les mailles formées par les nervures des ailes sont fines, présentant l'aspect d'une véritable dentelle, l'insecte est un « névroptère » (libellule). Si, ambitieux, vous desirés des subdivisions plus poussées, je puis vous en donner quelques-unes, mais il est préférable de consulter des ouvrages spéciaux ; il y en a d'excellents ; ils vous fourniront, jeunes gens, une distraction saine et intelligente.

N'oubliez pas de mettre dans chaque boîte une boule de naphthaline : il faut prévoir l'invasion destructive de la vermine.

Georges COLOMB. (« RIC et RAC », Paris).

LA PERSECUTION EN BOHEME

Les mesures d'oppression contre l'Eglise continuent en Bohême-Moravie. On a allégué le grand âge et le mauvais état de santé de Mgr Zavoral, abbé du couvent de Prague et supérieur des Prémontrés en Bohême-Moravie, pour lui imposer un coadjuteur mais, en fait, on a cherché à l'écartier en tant que démocrate et patriote tchèque et ami de l'ancien président Benes.

Par ailleurs, le service de presse allemand officiel à Prague critique sévèrement le peuple tchèque qui utilisa tous les anniversaires possibles, en particulier les anniversaires religieux pour manifester son patriotisme. Il avertit le clergé tchèque, « les élèves de Mgr Sramek » et il écrit : « C'est une provocation qu'on ne tolérera plus, si les journaux catholiques tchèques continuent de publier en première page l'image de Jésus-Christ avec l'inscription : « Patrons de Bohême, aidez-nous ! »

Par ailleurs, Mgr Sramek, ancien ministre et chef de l'ancien parti populaire tchéco-slovaque est toujours surveillé par la Gestapo. (« TEMPS PRESENT », Paris).

AU CONSEIL MUNICIPAL

Suite de la page 3

Une demande des Rév. Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception pour remise de taxe foncière.

Une lettre de la Régie Provinciale des Transports à propos d'une demande de M. Venant Nadeau, de Biencourt.

Une lettre du Ministère des Travaux Publics d'Ottawa au sujet de la construction d'un mur de protection bordant les lots Nos 222 et 223.

Une demande de M. Laurence Vézina pour avoir deux lampes de rue dans la nouvelle rue ouverte chez M. Frs Gagnon.

Une demande de M. P.-E. Frenette pour le prolongement de l'avenue de l'Évêché à l'est de la rue, jusqu'à la rue St-Hubert.

Une demande de Mme Ve Napoléon Rioux pour placer deux de ses enfants sous la loi de l'Assistance publique.

Proposé et résolu que la ville de Rimouski fasse l'achat de suite d'un tuyau en fonte qui sera utilisé en 1940 pour parachever la conduite d'eau d'alimentation, au prix garanti de \$66.88 la tonne, y compris la taxe de vente de 8 p.c., livrée à Rimouski.

Vu la demande des Rév. Soeurs Servantes de Jésus-Marie et leur état de pauvreté, il est proposé et résolu que remise soit faite de la taxe foncière courante sur leurs propriétés.

Vu la demande des Rév. Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception et leur état de pauvreté, il est proposé et résolu que remise soit faite de la taxe foncière courante sur leurs propriétés.

Proposé par M. le conseiller Morissette et résolu de demander l'installation de deux nouvelles lampes pour l'éclairage de la rue ouverte sur le lot No 570.

Proposé et résolu que les demandes de M. P.-E. Frenette et Mme Ve Nop. Rioux soient référées au Comité des finances pour étude et considération.

Considérant que la partie 111 de la loi nationale sur le logement, 1938, stipule que le ministre des Finances du Canada peut, avec l'approbation du gouverneur en conseil, payer à une municipalité les taxes municipales imposées par ladite municipalité sur une maison dont la construction est commencée au cours de la période allant du 1er juin 1938 au 31 décembre 1940, ou à telle date plus hâtive que le gouverneur en conseil peut fixer, ainsi qu'il suit :

(i) 100 p. 100 des taxes municipales sur ladite maison pour la première année où la municipalité impose des taxes municipales sur ladite maison ;

(ii) 50 p. 100 des taxes municipales sur ladite maison pour la deuxième année où la municipalité impose des taxes municipales sur ladite maison ;

(iii) 25 p. 100 des taxes municipales sur ladite maison pour la troisième année où la municipalité impose des taxes municipales sur ladite maison.

En considérant que la partie 111 de ladite Loi stipule en outre que le ministre des Finances n'acquittera pas la totalité ou toute partie des taxes municipales sur toute maison construite dans une municipalité, à moins que la municipalité intéressée ne fasse tenir au ministre des Finances une copie authentique d'un règlement ou autre acte d'après lequel la municipalité si elle possède des lots pour des quartiers bourgeois, offre de vendre un nombre raisonnable desdits lots à \$50.00 au plus par lot aux personnes qui consentent à commencer la construction des maisons qu'elle occuperont, en moins d'un an des dates respectives d'achat.

En considérant que la municipalité de la ville de Rimouski ne possède pas de lots convenables pour les quartiers bourgeois et qu'il est désirable de faire une déclaration à cet effet afin que les personnes construisant de nouvelles maisons dans la municipalité puissent bénéficier des dispositions de la partie 111 de ladite loi.

En conséquence, il est résolu par les présentes que la municipalité de la ville de Rimouski ne possède pas de lots convenables pour des quartiers bourgeois ;

2.—Que la municipalité de la ville de Rimouski demande que les personnes construisant des maisons dans les limites de la municipalité puissent se prévaloir des dispositions de ladite loi ;

3.—Qu'un exemplaire attesté de la présente résolution soit adressé, au ministre des Finances, à Ottawa.

Attendu qu'il y a actuellement des fonds de \$8,000,000.00, voté par le Gouvernement fédéral, mis à la disposition des municipalités de la Province de Québec pour des travaux rapportant des revenus ;

Attendu que le Gouvernement fédéral offre de prêter ces fonds aux municipalités, au taux de 2 p.c. par année, pourvu que le Gouvernement provincial donne l'autorisation et la garantie requises par la loi ;

Attendu que la ville de Rimouski

veut faire des travaux considérables d'égoutage pour améliorer son système d'alimentation d'eau et de protection contre l'incendie, au moyen d'un emprunt se totalisant à la somme de \$114,000.00 ;

Attendu que le règlement No 323 de la ville de Rimouski, ordonnant ces travaux et cette dépense pour rapporter des revenus, a été approuvé par les autorités provinciales, et qu'il serait profitable d'avoir de l'argent à 2 p.c. pour une telle entreprise ;

Il est proposé par M. le conseiller Lévesque et unanimement résolu que ce conseil transmette une demande de prêt à 2 p.c. par an, au Gouvernement fédéral, pour la part qu'il voudra bien mettre à la disposition de la ville de Rimouski suivant les exigences de la loi.

Et la séance est levée.

VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

Le mardi, le quinzième jour d'août, Monseigneur J.-Alphonse D'Amours, P.D., Vicaire Général du diocèse de Rimouski, présidait une cérémonie de vesture et de profession religieuse chez les Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire de Rimouski.

Ont revêtu le saint habit : Claire Marquis de Frenchville, Maine, en religion Soeur M. de Saint-Dominique du Rosaire ; Laurette Thibault, du Mont-Joli, en religion Soeur M. de Saint-Victor ; Marthe Saint-Pierre de Sainte-Anne-des-Monts, en religion Soeur M. de Sainte-Georgette ; Jacqueline Cloutier de Saint-J.-B. de Québec, en religion Soeur Marie-de-Liesse ; postulantes de chœur : Annette Samuël de Rivière-aux-Renards, en religion Soeur M. de Saint-Henoch ; Rose-Alma Cotton de Rivière-aux-Renards, en religion Soeur M. de Saint-Antoine ; Gertrude Beaulieu de St.-Jean-B. de l'Isle-Verte, en religion Soeur M. de Saint-Arthur-de-Jésus ; Jeanne d'Arc Francoeur de Saint-Donat, en religion Soeur M. de Saint-Honorat ; Neel'a Lavoie du Lac-au-Saumon, en religion Soeur M. de Saint-Didier ; Madeleine Boucher de Saint-Fabien, en religion Soeur Marie de Saint-Hermel ; Lucienne Boucher de Saint-Valentin, en religion Soeur M. de Saint-Achille, postulantes converses.

Ont fait profession annuelle : M.-Louise Pettigrew de l'Isle-Verte, en religion Soeur Marie-Reine du Rosaire ; Valentine Deschenes de Saint-Octave, en religion Soeur M. de Sainte-Gertrude-du-Saint-Sacrement ; Gilberte Gaudreau de Saint-Fabien, en religion Soeur Marie de Saint-Philippe d'Aquila ; Marie-Juliette Legaré de Rimouski, en religion Soeur M. de Sainte-Louise de France ; Delima Masse de Saint-Ulric de Matane, en religion Soeur Marie de Montfort ; Louisa Fournier de Saint-Fabien, en religion Soeur Marie de Saint-Gérard Magella.

Ont émis les vœux perpétuels : M.-Annette Champigny de N.-D. d'Hebertville, en religion Soeur M. de S.-Ludger ; Stella S.-Laurent de Causpascal, en religion Soeur M. de Saint-Cixite ; Georgette Grand-Maison de l'Isle-Verte, en religion Soeur M. de S.-Alphonse de Liguori ; M.-Adrienne Marcheterre de Baie-des-Sables, en religion Soeur M. de Sainte-Catherine ; M.-Annette Malenfant de Cabano, en religion Soeur M. de Sainte-Thérèse-de-l'Eucharistie ; Marie-Ruth Côté de Cabano, en religion Soeur M. de Saint-Joseph-de-la-Providence ; Béatrice Morin de Saint-Anaclet, en religion Soeur Marie de S.-Marguerite-du-Sacré-Coeur ; Rita D'Astous de Saint-Fabien, en religion Soeur M. de S.-Eugénie ; M.-Laur. D'Astous de Bic, en religion Soeur M. de S.-Magloire ; M.-Alberta Boudreau de Saint-Remi de Métis, en religion Soeur Marie de S.-Tharsyle.

Le sermon de circonstance a été donné par le Révérend Père Joseph O.M.C., Assistant provincial et Gardien du Monastère de Sainte-Anne-de-Restigouche, prédicateur de la retraite.

Outre la Communauté et un grand nombre de parents et amis, assistaient à la cérémonie : Monseigneur Médard Belzile, P.D., Messieurs les abbés Alphonse Bernier, Aumônier de la Communauté, Théodule Desrosiers, Aumônier des Soeurs de la Charité, J.-A. Charest, Aumônier des RR. MM. Ursulines, Calixte Saint-Laurent, Albert Ouellet, Curé de Saint-Valérien, P.-C. Saindon, curé, J.-A. Saint-Pierre, Aumônier, J.-A. Beaulieu, ptre, curé, M. Chouinard, ptre, le Révérend Frère Louis-Jérôme, Mariste.

ETRE LA COQUELUCHE DE SES CLIENTS

Le client c'est l'être le plus changeant, le plus versatile, disent les uns. Le client ne sait pas ce qu'il veut, disent les autres. Or il n'en est pas ainsi. Le client veut ce qu'il veut, mais ne sait pas toujours l'exprimer. Le client ne dit pas toujours tout ce qu'il veut, peut-être pour vous ménager le plaisir de découvrir ses secrets désirs. Les fibres sensibles du client sont donc intéressantes à connaître et celui qui les connaît gagnera plus vite son

UNE SCIENCE UTILE

Nous nous rappelons que l'an dernier, visitant le Pavillon de la Colonisation de l'Exposition Provinciale de Québec, nous avons vu se dérouler sur l'écran un film intitulé « En Pays neufs » et qui était le documentaire le plus intéressant, le plus émouvant, et nous n'hésitions pas à dire, le plus artistique que nous ayons encore vu. Disons que M. l'abbé Maurice Proulx, de la Société Diocésaine de Colonisation, qui est l'auteur de ce filmage, avait su, en cinéaste averti et intelligent, saisir dans toutes les vues qu'il a prises, le point captivant, évitant ainsi le danger commun de ces prises de vue ; la banalité ou encore la vulgarité ; de plus il a pensé en tout et partout à instruire les spectateurs en les amusant même dans les scènes qui eussent été les plus banales.

Ainsi, on nous montrait un champ de patates en fleurs. Rien de plus banal, de plus ordinaire, notamment dans une photographie. Mais voilà que le cinéaste rapproche tout à coup son instrument, tout proche d'une de ces petites fleurs blanches à cœur jaune, et que grâce à la lentille grossissante nous avons tout à coup devant les yeux une fleur magnifique, vrai lys qui s'épanouit. Et le cinéaste expliquait lui-même : « Nous ne nous penchons pas assez souvent sur ces humbles petites fleurs que tous les jours nos pieds foulent ; penchons-nous sur elles, examinons-les attentivement, leurs couleurs, leurs formes et, dans cette insignifiante fleur de patate, nous voyons comme l'image d'un beau lys... »

En effet, étudions bien toutes les humbles fleurs des champs et des bois, des potagers, et nous verrons de vraies petites merveilles. Etudions l'humble et minuscule fleur bleue du lin ; quelle délicatesse, quelle gracilité ! Et il en est ainsi de toutes les fleurs des champs, de celles qu'on appelle sauvages et que nos pieds foulent avec tant d'indifférence. Examinons, par exemple, la nielle avec ses folioles pourpres et que l'on aperçoit dans les blés, l'œillet de Dieu ou le floquet avec ses jolies petites fleurs blanches ornées, au centre de leurs corolles, de petites écailles, les petites fleurs roses du gypsophile des vaches, le bouton d'or ou grande renoncule, l'onagre blanche, le millepertuis, le liseron des champs, et combien d'autres, jusqu'à la vulgaire moutarde.

Notre science botanique est malheureusement fort restreinte même en ce qui regarde les fleurs les plus communes de nos parterres, à plus forte raison quand il s'agit de ces fleurs des champs et des bois. Lors de cette même visite au Pavillon de Colonisation de l'Exposition Provinciale, on nous a fait goûter au miel d'épilobe. On connaissait le miel de trefle, mais le miel d'épilobe, qu'est-ce ? De tous les visiteurs qui étaient là, nombreux, très peu savaient que l'épilobe est ce qu'on appelle à la campagne la « fleur des savanes ». Mais la fleur des Savanes ? Personne à la campagne n'a traversé une savane sans remarquer, de chaque côté de la route, de grandes étendues mauves, très agréables à l'oeil. C'est la fleur des savanes ou l'épilobe. On dit : ce sont des fleurs mauves et c'est tout. On voit voler un oiseau, on l'entend chanter, on dit : c'est un oiseau, et c'est tout. On aperçoit un bel arbre, à côté de la route, devant une résidence, et on dit : c'est un arbre ; et c'est tout. Voilà à quoi généralement se résume notre science botanique.

Souvent même, en ce qui concerne les fleurs ordinaires de nos parterres, on ignore le nom de celle dont on connaît cependant la dénomination vulgaire ou populaire ; et c'est même beau quand on connaît cette dernière. Ainsi, on remarquera les corymbes gigantesques du « Quatre-Saison » mais on ignorera que c'est l'hortensia ; comme on ignore que le « Saint-Joseph » avec ses jolies clochettes roses et violettes est le pétunia.

Notre ignorance en science botanique s'étend aussi fort généralement du côté des petits fruits, des arbres et des arbustes. On connaît bien le « Quatre-Temps » qui garde ses petits fruits au ras du sol jusque sous les neiges, mais on ignore que c'est le cornouiller. On appellera cyprès le pin des rochers, ou pin gris ; on a vu un coquelicot mais on ne connaît pas l'affair ; on dira un coquelicot quand on devra parler d'un coquelicot.

Mais ne connaître que le nom vulgaire des plantes, des fleurs, des arbres, des herbes et des arbustes serait un demi-mal. Même ces noms vulgaires on les ignore en général. Nous foulons tous les jours sans en rien connaître des herbes de toute nature : l'herbe à ceci, l'herbe à cela ; les herbes à toutes sortes de choses. Mais pouvons-nous clairement désigner l'herbe-à-dinde, l'herbe-à-ouate, l'herbe-à-cochons, l'herbe-à-Puce, — avec majuscules —, dont les botanistes sont obligés, chaque printemps, de donner une description complète avec photographie afin de mettre les gens en garde contre les méfaits qu'elle commet simplement parce que nous ne pouvons pas la distinguer des autres plantes sauvages ?...

H.D.

assentiment. thie. Il a des problèmes qui l'em-
La première chose qui intéresse le client, c'est sûrement la sympathie, et il ne lui semblera aucunement possible de leur trouver



FAIT UN REPAS délicieux

Plus de 60 différentes sortes comestibles de poissons, de mollusques et de crustacés canadiens peuvent être servies suivant une grande variété de recettes excellentes et de préparation très facile.

Où que vous habitez, vous pouvez vous procurer du poisson durant toute l'année. Choisissez-le frais, gelé, fumé, séché, en conserve ou mariné, c'est là matière de goût, mais vous trouverez que les méthodes modernes de conservation et de transport ont le secret de lui conserver toute sa saveur naturelle.

Servez du poisson souvent. Il est bon pour la santé de la famille qui le trouvera toujours délicieux... et dont le seul embarras sera de dire quel est le plat le plus savoureux.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA.

Illustration of a woman holding a fish, with text: 'Poisson au four avec poivres verts farcis', 'Enlever la tête, la queue et les nageoires du poisson et le fendre le long de la grande arête pour l'ouvrir. Huiler la lecture et y placer le poisson. Mettre en dessous. Bien saupoudrer d'une bonne couche de Répandre une bonne couche de fine chapelure sur tout le poisson. Arroser d'huile ou de vinaigre. Mettre au four doux. Cuire à 350° pendant 10 minutes par livre (10 minutes par livre). Réduire la température vers la fin de la cuisson. C'est un mets délicieux avec poivres verts farcis d'ananas pressurés chauds.'

Mesdames... DEMANDEZ LA BROCHURE GRATUITE

Ministère des Pêcheries, Ottawa, 475

Veuillez m'envoyer votre brochure de 22 pages intitulée "100 Délicieuses Recettes de Poisson".

Nom (Veuillez écrire lisiblement) _____

Adresse _____ CW-19F

LE POISSON AU MENU DU JOUR

la solution de ces rêves si celui qui problème, soit sur une compétence prétend les lui résoudre à une tête technique, soit parce que la cousine qui lui est antipathique. Les affaires de sa belle-sœur est apparentes, sous cet aspect, se transigent avec vous. La sympathie a des bases entre gens qui s'apprécient et non ses essentiellement fantaisistes et pas entre gens qui se détestent des changeantes. Sous ce rapport, l'abord. Les affaires, en conséquence, ont toujours un certain aspect inatteignable.

Paul-M. LEMIEUX. sentimental. La sympathie sera basée, soit sur une compréhension du (« La BOUSSOLE », Montréal).



Cartes professionnelles

GAGNON & SIMARD

AVOCATS
Paul-Emile Gagnon, LL.L., C. R.
Gérard Simard, LL. L.
Immeuble de la Cle de Foudre
RIMOUSKI
Bureau à Matane les 1er et 2e
mardis de chaque mois.

CASGRAIN, CARON & TESSIER

AVOCATS
Perrault Casgrain, C. R.
Armand Caron, C. R.
Maerice Tessier, LL. L.
RIMOUSKI
EDIFICE BANQUE CANADIENNE
NATIONALE
Bureau à AMQUI : Le deuxième et
le quatrième vendredi de chaque
mois au bureau de l'Hôtel
Gagnon.

JESSOP & GENDREAU

AVOCATS
James J. Jessop, C.R.
Arthur Gendreau, LL.L.
Immeuble Banque Provinciale
RIMOUSKI
Bureau Amqui (Hôtel Langis)
les 1er et 3ème samedis de
chaque mois.

LUCIEN SASSEVILLE, LL.L., L.

AVOCAT — RIMOUSKI
Bureau : Avenue de la Cathédrale.
Tél. 38
RIMOUSKI

ARTHUR ST-ONGE

— AVOCAT —
186, Ave de l'Évêché, Rimouski
Bureau à Amqui le 1er et 3e vendredis
du mois (Hôtel Audet).
C. P. 245 Tél. 276

EUDORE COUTURE

Licencié en droit
NOTAIRE
Bureau : Immeuble Gilbert.
Domicile : Rue St-Germain
RIMOUSKI

— NOTAIRES —

L. de G. Belzile, LL.L.
Gleason Belzile LL.L.
Edifice Banque Can. Nationale.
RIMOUSKI.

Dr PHILIPPE SIMARD

MEDECIN
Des Hôpitaux de Paris et de
New-York
Spécialité :
Maladie des yeux, oreilles, nez
et gorge.
Rue de l'Évêché — Rimouski
BELZILE & BELZILE

Dr GERARD LANGIS

CHIRURGIEN
Des Hôpitaux de Paris et Lyon
Spécialité : Tube digestif
157 Rue St-Germain, RIMOUSKI

Dr A. A. DESROSNIERS

CHIRURGIEN-DENTISTE
92 Ave de la Cathédrale-Sud
Case Postale 339 Tél. 230
Bureau le soir sur entente

Dr J. O. DRAPEAU

MEDECIN-CHIRURGIEN
Des Hôpitaux de Paris
124 rue St-Germain
RIMOUSKI.

LOUIS LEO DOYON

Arpenteur-Géomètre
Ingénieur-Forestier Conseil
Tél. 324 — 240 Rue St-Germain
RIMOUSKI.

G. FERNAND CARON

ARCHITECTE
Bureau : Rue de l'Évêché, Tél. 82
Bureau à Québec : 88 Côte de L.
Montagne.

ROBERT BLATTER

Studio d'art moderne

BERTHE LEVESQUE

Garde-malade graduée
RIMOUSKI
Service privé
Tél. : No 734-m-3

J. ADEODAT DRAPEAU

Courtier d'Assurances Générales
Vie, Feu, Automobiles, Accident et
Maladie etc.
Bureau : Rue Lepage, près du
Garage Desrosiers et Dienne.
Tél. 75 B. P. 38
RIMOUSKI



PRECAUTION CONTRE LA PERTE DE LA VUE
Protégez votre santé et votre vue. Faites examiner régulièrement
votre vue par un spécialiste.
J. A. GENDREAU
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
A Mont-Joli : le 1er lundi de chaque mois, Hotel Lavole
A Amqui : le 2e lundi, Hotel Langis
A Trois-Pistoles : le 2e mercredi, Hotel Labrie.

Exigez le "BISCUIT SELECT" PAUL FILLION représentant,
C. P. 214 RIMOUSKI.

Choisissez un

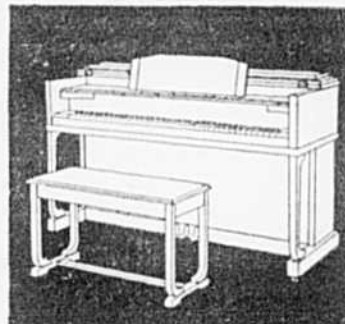
PIANO QUIDOZ

pour une satisfaction réelle.
Pour informations, adressez-vous

à

LEOPOLD FILLION

248 Rue St-Germain Tél. 260
RIMOUSKI



UNE NOUVELLE MALADIE DES POMMES DE TERRE A SURVEILLER

La flétrissure-pourriture bactérienne des pommes de terre est une maladie relativement nouvelle et très grave. Elle semble se propager, mais sa distribution géographique est encore mal connue. Elle a fait jusqu'ici, son apparition un peu partout en Amérique du Nord, dans des endroits très éparpillés. Elle a déjà causé de grosses pertes aux producteurs de pommes de terre et elle en causera beaucoup d'autres si l'on ne prend pas les moyens de la combattre.

Ce n'est que vers la fin de la saison de végétation que l'on peut découvrir les plantes malades. Les symptômes varient beaucoup; ils sont décrits dans une circulaire du Service scientifique que vient de publier M. H. N. Racicot, phytopathologiste, de la Division de la botanique et de la phyto-pathologie, du Ministère fédéral de l'Agriculture. Les premiers symptômes sont un enroulement des feuilles qui plus tard jaunissent et meurent. Ces symptômes ressemblent à ceux du mildiou, mais ils ne se produisent que sur les feuilles, tandis que le mildiou est généralement assez général. Les extrémités des pétioles des feuilles affectées se flétrissent, tandis que les parties de la base restent rigides. Par ce symptôme, la maladie ressemble aux dégâts causés par la punaise terne des plantes, mais dans la flétrissure la nervure médiane n'est pas abîmée. A la longue toute la feuille meurt. Quelques tiges dans un pied de pomme de terre se flétrissent, tandis que les autres restent saines. Les tiges flétries sont généralement rabougries. Lorsque l'on arrache les plantes affectées, on constate que certains tubercules sont décomposés, mais il y a généralement tous les degrés, à partir du tubercule sain jusqu'au tubercule complètement pourri.

Pour plus amples renseignements sur la maladie, sa dissémination et le traitement à suivre, on fera bien de consulter cette circulaire qui est distribuée gratuitement par le Bureau de publicité et d'extension, du

Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Tous les planteurs de pommes de terre, dit la circulaire, devraient se tenir sur leurs gardes, signaler immédiatement tous les cas suspects, et envoyer des spécimens de tiges et des tubercules au botaniste du Dominion, à la ferme expérimentale centrale, Ottawa, pour les soumettre à l'examen. N'envoyez que les tubercules légèrement affectés, car ceux qui sont trop pourris sont sans valeur pour l'examen microscopique. Le concours sans réserve de tous les planteurs est essentiel pour obtenir la suppression de ce fléau.

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHE

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché.

— Beurre —

La période d'hésitation en évidence depuis quelque temps s'est accentuée davantage et nous avons à rapporter un marché plus tranquille avec tendance à la baisse. Lundi et mardi, le mouvement d'achat pour fins d'entreposage fut encore assez actif pour soutenir les prix stables, mais durant les autres jours qui terminèrent la semaine, une forte augmentation des offres, notamment de provenance des Provinces de l'Ouest, excéda considérablement la demande et contribua à l'avalissement des prix.

Les stocks actuellement en entrepôts par tout le Canada, l'anticipation d'une augmentation de production à la suite de la baisse des prix du fromage, ainsi que les conditions défavorables des marchés d'outre-mer laissent entrevoir l'incertitude et contribuent également à créer un sentiment plutôt pessimiste parmi nos opérateurs. Lundi avant-midi, le 21 août, les prix du beurre No 1 pasteurisé au gros variaient de 20 1/2 à 21 1/2, la livre.

— Fromage —

Le marché anglais demeure incertain. Par contre, aux prix actuels, nos opérateurs domestiques sont moins craintifs et opèrent plus librement.

Volailles vivantes : (Poules et Poulets) — Les arrivages furent considérables et malheureusement, pour la plupart, de qualité médiocre.

Avec une demande très limitée, la distribution fut très lente et afin d'en activer la vente, il a fallu accepter une réduction de prix sur presque toutes les différentes catégories.

Volailles abattues : Les prix sont stationnaires, mais à ce temps-ci de l'année, l'expédition des volailles vivantes est plutôt recommandable.

Oeufs : Montréal et Québec : A près avoir débuté à une allure favorable et incertaine, ce marché s'est mieux comporté au cours des derniers jours.

Les prix des oeufs de catégories

supérieures furent plus fermes, mais peu de variation de prix à noter pour les oeufs de catégories inférieures dont la distribution est encore lente.

Veaux abattus : Montréal et Québec : Bonne demande et prix fermes.

Pores abattus : Montréal et Québec : Marché faible et prix légèrement à la baisse.

Prix de remise de la Coopérative

Fédérée de Québec
Succursale de Québec
Semaine finissant le 19 août 1939

Oeufs
A — (Gros) 28c.
A — (Moyens) 25c.
B — 18c.
C — 16c.

Veaux abattus
Bons 10c.
Moyens 9c.
Communs 8c.

Poulets abattus
A — 5 lbs et plus 19c.
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 18c.
B — 5 lbs et plus 17c.
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 16c.
C — 5 lbs et plus 14c.
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 13c.

Poulets abattus
B — 4 lbs et plus 20c.
B — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 19c.
C — 4 lbs et plus 17c.
C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 16c.
C — 2 lbs jusqu'à 3 lbs 15c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retons une commission de 5 p.c. aux coopératives affiliées et 8 p.c. aux expéditeurs individuels.

Pores abattus
A — Bacon de choix 140 lbs à 170 lbs 10 1/2c.
Plus Prime \$1.00
B — Bacon 130 lbs à 170 lbs 10 1/2c.
Bouchers, 120 lbs à 170 lbs 10c.
Légers, 100 lbs à 120 lbs 9 1/2c.
Lourds, 170 lbs à 200 lbs 09 1/2c.

Pores reçus vivants (classification établie après l'abattage)
Bacon 11c.

Prix de remise pour beurre et fromage
Montréal et succursale de Québec
Semaine finissant le 14 août 1939

Beurre frais
No 1 pasteurisé 21 1/2c.
No 1 non pasteurisé 20 9/16c.
No 2 20 1/16c.
Semaine finissant le 15 août 1939

Fromage
Blanc No 1 10 1/16c. No 1 10 3/16c.
No 2 9 1/16c. No 2 9 3/16c.

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Animaux vivants
Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 21 août, 1939 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, limitée.

Pores
Bacons — (180-230 lbs) prix de base. Nourris et abreuvers 8.50. Par camion, prix non établis.
Sélects — (190-230 lbs). Prime, par tête, de \$1.00.
Bouchers — (160-240 lbs). Coupe, par tête, de \$1.25.
Légers — (Moins de 160 lbs). Coupe, par tête de \$1.00 et \$1.25.
Pesants — (240-270 lbs) Coupe, par tête de \$2.50.
Extra Pesants — (Plus de 270 lbs. Coupes de \$1.50 et \$2. 100 livres.
Truies 5c. à 5.75c.
Pores classés abattus 11.30 sur poids chaud.

Veaux de lait
Choix 8.00—8.50
Bon 7.50—8.00
Moyen 6.50—7.00
Commun 4.50—5.00
Au seuil 4.00—4.50

Veaux de champs
Bon 4.00—4.50
Commun 3.00—3.50

Bouillons
Choix 6.50—6.75
Bon 6.00—6.50
Moyen 5.00—5.75
Commun 4.00—4.50
Com. Lég. 3.50—4.00

Agneaux
Bons 8.00
Non castrés 7.00
Communs 6.00

Moutons
Bon 3.00—3.50
Commun 2.00—2.50

Taures
Choix 5.50—5.75
Bonne 5.00—5.50
Moyenne 4.00—4.50
Commune 3.00—3.50

Vaches
Choix 4.50—4.75
Bonne 4.00—4.25
Moyenne 3.00—3.50
Commune 2.50—3.00
Très Com. 1.50—2.00

Taureaux
Choix 4.25—4.50
Bon 3.50—4.00
Moyen 3.00—3.50
Commun 2.50—3.00

EN SE
SERVANT DES
PAPIERS
A MOUCHES
WILSON
LIRE ET SUIVRE LES
INSTRUCTIONS
ATTENTIVEMENT

Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines.
3 Papiers dans chaque Paquet.
10 CENTS LE PAQUET
dans les Pharmacies, les Epicerie et les Magasins Généraux.

POURQUOI PAYER PLUS ?
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

Faite de l'argent, garder votre demoiselle chez vous, achetez salon coiffure, Ameublements, machines, complet moderne, fonctionnant avec ou sans électricité, dans votre place. Bon marché, faible acompte, balance facile, sans intérêts, sans plans de finance. B. P. 44 Québec.

EXCURSIONS SPECIALES
A BON MARCHE
pour tous les endroits dans L'OUEST CANADIEN

Départs : Tous les jours du 15 au 29 sept. Limite de retour : 45 jours. Billets valables pour voyage dans voitures ordinaires.

Des billets d'excursion, valables dans wagons-touristes, wagons-salons et wagons-lits peuvent aussi être obtenus sur paiement d'un léger supplément, en plus du tarif pour place de wagon-salon ou wagon-lits.

ROUTES. — Billets valables via Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., Chicago, Ill. ou Sault Ste-Marie, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRETS EN ROUTE permis à Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont. et à l'ouest : aussi à Chicago, Ill., Sault Ste-Marie, Mich. et à l'ouest suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.

Renseignements et billets sur demande à C. A. Langevin, Agent du Trafic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P. E. Gingras, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

Excursion de l'enfance et cours priés chez les Missionnaires de l'Immaculée-Conception

L'ouverture des classes au Jardin de l'enfance, rue St-Germain et rue St-Jean-Baptiste, aura lieu le 5 septembre prochain.

Cette année, comme par le passé, se donneront aussi les cours privés suivants : français, anglais, comptabilité, peinture, piano, solfège, violon, chant, dactylographie et sténographie bilingues.

Prière de s'inscrire le plus tôt possible.

Pour plus d'informations, s'adresser : Aux missionnaires de l'Immaculée-Conception, Rimouski, 85 Rue St-Germain-Ouest, Rue St-Jean-Baptiste

FERME A VENDRE OU A LOUER

Située à 1/2 mille de la station de St-Moïse. Bonne maison et grande, S'adresser à la Banque Provinciale du Canada. Sayabec.

Excursion de l'enfance et cours priés chez les Missionnaires de l'Immaculée-Conception

L'ouverture des classes au Jardin de l'enfance, rue St-Germain et rue St-Jean-Baptiste, aura lieu le 5 septembre prochain.

Cette année, comme par le passé, se donneront aussi les cours privés suivants : français, anglais, comptabilité, peinture, piano, solfège, violon, chant, dactylographie et sténographie bilingues.

Prière de s'inscrire le plus tôt possible.

Pour plus d'informations, s'adresser : Aux missionnaires de l'Immaculée-Conception, Rimouski, 85 Rue St-Germain-Ouest, Rue St-Jean-Baptiste

Excursion de l'enfance et cours priés chez les Missionnaires de l'Immaculée-Conception

L'ouverture des classes au Jardin de l'enfance, rue St-Germain et rue St-Jean-Baptiste, aura lieu le 5 septembre prochain.

Cette année, comme par le passé, se donneront aussi les cours privés suivants : français, anglais, comptabilité, peinture, piano, solfège, violon, chant, dactylographie et sténographie bilingues.

Prière de s'inscrire le plus tôt possible.

Pour plus d'informations, s'adresser : Aux missionnaires de l'Immaculée-Conception, Rimouski, 85 Rue St-Germain-Ouest, Rue St-Jean-Baptiste

Excursion de l'enfance et cours priés chez les Missionnaires de l'Immaculée-Conception

L'ouverture des classes au Jardin de l'enfance, rue St-Germain et rue St-Jean-Baptiste, aura lieu le 5 septembre prochain.

Cette année, comme par le passé, se donneront aussi les cours privés suivants : français, anglais, comptabilité, peinture, piano, solfège, violon, chant, dactylographie et sténographie bilingues.

Prière de s'inscrire le plus tôt possible.

Pour plus d'informations, s'adresser : Aux missionnaires de l'Immaculée-Conception, Rimouski, 85 Rue St-Germain-Ouest, Rue St-Jean-Baptiste

A VENDRE

100.00 feuilles de Toiture d'acier galvanisé Tite-Lap marques « Superior » et « Council Standard ». Demandez notre liste. EASTERN STEEL PRODUCTS Limited, 1335 Ave. Delorimier, Montréal.

AGENTS DEMANDES

Bons territoires vacants, nos conditions sont uniques, avantageuses, vous permettent de vous créer une existence facile. 300 produits toilette, domestiques. Produits ELCA. E. Lacaille, propriétaire pharmacien, 934 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

HOMMES DEMANDES

Si réellement vous voulez travailler et faire bon salaire, devenez détaillant Jito. Vendez 225 produits nécessaires dans chaque foyer, thé, café inclus. 30 jours d'essai, SANS RISQUE. Ecrivez aujourd'hui JITO, 1435 Montcalm, Montréal.

A VENDRE

A vendre pour cause de maladie, Hôtel LAYAL, Bie. Commercial et touristique. Occasion, avantageuse et bonnes conditions pour acheteur sérieux. S'adresser à GLEASON BELZILE, notaire, Rimouski.

A VENDRE

Magnifique résidence, dans le centre de la ville, profusément ensoleillée, confort moderne. Terrain payé. Conditions faciles. Adresser J W M D Le Progrès du Golfe.

FERME A VENDRE OU A LOUER

Située à 1/2 mille de la station de St-Moïse. Bonne maison et grande, S'adresser à la Banque Provinciale du Canada. Sayabec.

Excursion de l'enfance et cours priés chez les Missionnaires de l'Immaculée-Conception

L'ouverture des classes au Jardin de l'enfance, rue St-Germain et rue St-Jean-Baptiste, aura lieu le 5 septembre prochain.

Cette année, comme par le passé, se donneront aussi les cours privés suivants : français, anglais, comptabilité, peinture, piano, solfège, violon, chant, dactylographie et sténographie bilingues.

Prière de s'inscrire le plus tôt possible.

Pour plus d'informations, s'adresser : Aux missionnaires de l'Immaculée-Conception, Rimouski, 85 Rue St-Germain-Ouest, Rue St-Jean-Baptiste

Excursion de l'enfance et cours priés chez les Missionnaires de l'Immaculée-Conception

L'ouverture des classes au Jardin de l'enfance, rue St-Germain et rue St-Jean-Baptiste, aura lieu le 5 septembre prochain.

Cette année, comme par le passé, se donneront aussi les cours privés suivants : français, anglais, comptabilité, peinture, piano, solfège, violon, chant, dactylographie et sténographie bilingues.

Prière de s'inscrire le plus tôt possible.

Pour plus d'informations, s'adresser : Aux missionnaires de l'Immaculée-Conception, Rimouski, 85 Rue St-Germain-Ouest, Rue St-Jean-Baptiste

Excursion de l'enfance et cours priés chez les Missionnaires de l'Immaculée-Conception

L'ouverture des classes au Jardin de l'enfance, rue St-Germain et rue St-Jean-Baptiste, aura lieu le 5 septembre prochain.

Cette année, comme par le passé, se donneront aussi les cours privés suivants : français, anglais, comptabilité, peinture, piano, solfège, violon, chant, dactylographie et sténographie bilingues.

Prière de s'inscrire le plus tôt possible.

Pour plus d'informations, s'adresser : Aux missionnaires de l'Immaculée-Conception, Rimouski, 85 Rue St-Germain-Ouest, Rue St-Jean-Baptiste

Excursion de l'enfance et cours priés chez les Missionnaires de l'Immaculée-Conception

L'ouverture des classes au Jardin de l'enfance, rue St-Germain et rue St-Jean-Baptiste, aura lieu le 5 septembre prochain.

Cette année, comme par le passé, se donneront aussi les cours privés suivants : français, anglais, comptabilité, peinture, piano, solfège, violon, chant, dactylographie et sténographie bilingues.

Prière de s'inscrire le plus tôt possible.

Pour plus d'informations, s'adresser : Aux missionnaires de l'Immaculée-Conception, Rimouski, 85 Rue St-Germain-Ouest, Rue St-Jean-Baptiste

Excursion de l'enfance et cours priés chez les Missionnaires de l'Immaculée-Conception

L'ouverture des classes au Jardin de l'enfance, rue St-Germain et rue St-Jean-Baptiste, aura lieu le 5 septembre prochain.

Cette année, comme par le passé, se donneront aussi les cours privés suivants : français, anglais, comptabilité, peinture, piano, solfège, violon, chant, dactylographie et sténographie bilingues.

Prière de s'inscrire le plus tôt possible.

Pour plus d'informations, s'adresser : Aux missionnaires de l'Immaculée-Conception, Rimouski, 85 Rue St-Germain-Ouest, Rue St-Jean-Baptiste

LES POETES ET LES GRANDS EVENEMENTS

Il n'y a pas eu plus de poètes de la Révolution que de la Grande Guerre ni d'aucun grand événement.

— Si j'ai pu parler de Verdun mieux que personne, avoue Jules Romains, c'est que je n'y étais pas! —

Tandis que, sous la Révolution, achevaient de mourir l'esprit et la galanterie de l'ancien régime, le nouveau lyrisme ne se distinguait pas encore du style revendicatif des proclamations et des manifestes. C'est avec Victor Hugo que commença la poésie révolutionnaire.

Peut-être, pour le bien chanter, convient-il d'imaginer ce qu'on chante, et de ne pas l'avoir vu. (« CANDIDE », Paris).

Maintenant à PRIX REDUIT

VIN BRANVIN

40¢ de 55¢

BOITEILLE 26 ONCES

JORDAN WINE COMPANY, LIMITED - JORDAN, CANADA

PAS PLUS CHER QUE LES VINS ORDINAIRES

NOTES LOCALES

— La Rév. Soeur Marie-Thomas (Jeannette Perron), de la Congrégation des Soeurs de la Providence, qui est actuellement en mission à Rivière-du-Loup, a passé quelques jours chez son père M. T.-A. Perron.

— M. et Mme Alcide Thibault, de St-Jean d'Iberville, en promenade à Mont-Joli chez leur mère Mme Nil Thibault, étaient en visite chez Mme Camille Ross, ces jours derniers.

— Madame Ozanam Gagné est revenue d'une promenade d'un mois chez ses enfants à Rivière-du-Loup.

— Mme Juliette Pouliot, M. et Mme Léopold Pouliot et M. Roland Vézina, de Fall-River, Mass., sont en visite chez M. et Mme Rodolphe Côté.

— Madame Joseph Lévesque et ses enfants, de Forestville, sont en visite chez M. et Mme Cyrille Lévesque.

— Mme Laureat Belanger est partie pour Québec où elle assistera aux funérailles de sa sœur, Mme (Dr) G.-G. Poulin. Nous prions madame Belanger d'agréer nos sincères condoléances.

— MM. Damien Lavoie et Clovis Duchesne sont de retour d'un voyage à New-York.

— M. et Mme Alphonse Ross et leurs jeunes filles Mlle Gertrude et Aline Ross, de St-Quentin, N.B., sont actuellement en promenade à Rimouski.

— Le Rév. Frère Louis-Jérôme, Mariste, est en visite chez ses parents M. et Mme J.-C. Legare.

— M. Wilfrid Vermette, Mlle Rachel Vermette et Fernande Demontigny, de St-Romuald, ont visité M. Armand St-Laurent, en fin de semaine.

— Mlle Alice Deschênes, de Mont-real, était en visite chez ses sœurs Mmes C. Lavoie et Gérard Blanchet, récemment.

— M. Arthur Matte est revenu d'un voyage en Gaspésie et à Paspébiac où il a visité son frère Mgr Elzéar Matte, V. G.

— Madame Alphonse Beaulieu et ses enfants Jean, Jeannine et Michèle sont en promenade à Sayabec et St-Quentin, N. B.

— M. et Mme Sylvio Martin et Mlle Thérèse Proulx ont passé la fin de semaine à Fort Kent, Me.

— Madame Romuald Belzile, de Québec, était de passage en notre ville récemment.

— M. Clément Thibault et Mlle Cécile Thibault, de Drummondville, sont en visite en notre ville.

— Mlle Claire St-Amand, de Québec, est l'invitée de Mlle Veronique Dechamplain.

— M. et Mme W.-F. Sawyer et leur famille sont retournés à Lévis après avoir passé quelques semaines à Ste-Luce-sur-Mer.

— Le Rév. Père Joseph, O.F.M., du Monastère de Ste-Anne de Restigouche, était en ville récemment.

— M. Allan Sauvage, Mlle Gertrude et Marthe Deschênes, de Ste-Rose du Dégele, ont visité des parents et amis en notre ville.

— M. le Dr et Mme Edgar Couillard, de Québec, ont passé quelques jours chez M. le magistrat et Mme Antonio Couillard.

— M. Philippe Fournier, de Providence, R.I., est en visite chez des parents à Rimouski et à Mont-Joli.

— M. Louis-Roger Tremblay retournera prochainement au Noviciat des Pères Oblats à Ville La-Salle.

— M. et Mme Joseph Gagnon, de Fall River, Mass., étaient en visite à Rimouski récemment.

— Mme Téléphone Lizotte et Mlle Germaine Lizotte sont revenues d'une promenade dans la Vallée Matapédia.

— M. et Mme Elzéar Côté sont partis ces jours derniers pour St-Hyacinthe.

— M. Omer Beaulieu était de passage en notre ville au cours de la semaine.

— M. Godbout Gilbert est actuellement en voyage dans la Gaspésie.

— M. et Mme Laureat Belanger, M. et Mme Gaston Belanger, Mlle Simone, Marcelle et Charlotte Belanger ont passé la fin de semaine à Ste-Marguerite de Chaussecal.

— Mlle Jeanne Saucier, qui a passé quelques années à Ste-Agathe

des Monts, est revenue en notre ville pour y demeurer.

— Un pharmacien québécois ouvrira prochainement une pharmacie en notre ville rue St-Germain-ouest.

— Le 6 août, à la résidence de M. et Mme Léo Belanger, de N.-D. du Sacré-Cœur, à l'occasion du mariage de M. et Mme François Belanger, se sont réunis : M. et Mme Pierre Belanger, M. et Mme Gérard Belanger, Mme Fortunat Lamontagne, Mlle Clémentine Beaudin, de Rimouski, Mme Ovide Belanger, sa petite-fille Monique et Mlle Marie Belanger, de Montréal, et M. et Mme Joseph Landry, de St-Va-rien.

— M. Paul Belzile, de Mont-real, est arrivé en notre ville pour y tenir une épicerie avec son frère M. Charles-Borromée Belzile, à l'ancien poste de commerce de J. M. Beaulieu, rue St-Germain.

— M. et Mme Luc Lizotte sont revenus d'un voyage à St-Gabriel, chez M. Jules Dupéré, et aux Eaux-Mortes.

— M. Dolor Ouzilleau, qui était comptable à la Banque Provinciale depuis quelques années, nous a quittés pour Rivière-du-Loup où il vient d'être transféré. Il est remplacé à la succursale de Rimouski par M. Raoul Damours.

— Mlle Denise Caplet, de Mont-real, a passé quelques semaines chez sa sœur Mme P.-E. Corbeil.

— Mlle A. Bernier, de Rivière-du-Loup, est en visite chez sa sœur Mme L.-P. Ouellet.

— M. et Mme Ludger Fortin, MM. Georges Bherer, J. A. Desjardins et Oscar Miller, de Bersimis, ont passé quelques jours en notre ville.

NAISSANCES

M. et Mme Armand Belanger font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 20 août et baptisée sous les noms de Marie-Dolores, Parrain et marraine, M. et Mme Charles Belanger, grands-parents de l'enfant. Mlle Simone Belanger portait sa nièce sur les fonts baptismaux.

M. et Mme Louis Labbé (Alice Dionne), un fils Joseph-Cyprien-Bernard, né le 12 août. Parrain et marraine, M. et Mme Cyprien Dufour, de Ste-Angèle de Merici, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Irma Martin, cousine de l'enfant.

LES PRISONNIERS DE RIMOUSKI INCARCERES A QUEBEC

Pendant la reconstruction de la prison locale.

Ceux qui se trouvaient à la gare de Lévis, dimanche dernier, ont été fort intrigués par la présence de nombreux officiers de police provinciale et des camions qui servent au transport des prisonniers. Leur curiosité a été piquée davantage lorsqu'ils ont vu descendre du train une vingtaine d'individus qui étaient sous la garde des membres de la Sûreté. Plusieurs se demandaient s'il ne s'agissait pas d'arrestations en masse à la suite de troubles survenus quelque part dans la province. Mais non. On ne tarda pas à apprendre que ce groupe de prisonniers venait de Rimouski et était transféré à Québec, pour permettre la reconstruction de la prison de Rimouski.

En attendant, les nouveaux prisonniers seront logés dans le sous-sol de l'hôtel de ville, à Rimouski. Comme nous l'avons déjà dit, des travaux très considérables sont commencés à la prison de Rimouski. On dépensera un montant de \$70,000. Les cellules seront reconstruites et toute la prison sera modernisée. L'an dernier, on avait refait les appartements du géolier.

DEMOCRATIE LA PLUS ANCIENNE DU MONDE

L'Islande, grande île de l'Europe, dans l'océan Arctique, a connu une véritable autonomie pendant plus de mille années et est considérée, à juste titre, comme étant la plus ancienne démocratie de la terre. Des moines irlandais et des Vikings scandinaves fuyant la tyrannie de Harold Harfager au neuvième siècle, furent les premiers habitants de l'île qu'ils colonisèrent.

Ce petit pays comptait, dès l'année 930, une assemblée représentative appelée Althing. C'est par ce nom que l'on désigne encore aujourd'hui le parlement de l'Islande, qui comprend 42 membres élus et répartis en deux Chambres.

L'Althing s'assemble à Reykjavik, la capitale. Le roi du Danemark exerce le pouvoir exécutif au moyen d'un ministre siégeant à Reykjavik et responsable devant le parlement. Les femmes possèdent le droit de vote. Le drapeau islandais est blanc et bleu.

La géographie physique de l'Islande offre un vif intérêt. Elle repose sur un socle de granité où se sont ouverts de gigantesques volcans qui ont couvert l'île de laves et dont les manifestations se produisent encore sous forme de geyser. Les côtes, découpées par des fjords profonds, sont élevées. Le

FUNERAILLES DE Mme DAVID BOUCHARD

Lundi, le 21 août, à 8 h. 30, eurent lieu le service et la sépulture de Madame David Bouchard (née Imelda Côté).

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Albert Dastous, cousin de la défunte, et le service fut chanté par M. l'abbé Rosaire Lebrun, assisté de deux vicaires de la cathédrale, comme diacre et sous-diacre.

Portaient le corps, ses frères : MM. Adéodat, Laureat, Edmond et Antoine Côté, et ses beaux-frères, MM. Philippe St-Laurent et François Bouchard.

Tenaient les coins du drap ses belles-sœurs Mesdames Adéodat Côté, Edmond Côté, Albert Côté et François Bouchard.

Suivaient le deuil, outre son époux et ses deux enfants Raymond et Solange, son père M. Hippolyte Côté, ses sœurs Mme Philippine St-Laurent (née Yvette), Mlle Oliva, Rita, Madeleine et Rolande, ses frères MM. Adéodat, Laureat, Edmond, Antoine, Roland et Jean-Yves; ses beau-père et belle-mère M. et Mme Frs Bouchard, ses beaux-frères et belles-sœurs, MM. et Mesdames Adéodat Côté, Edmond Côté, Philippe St-Laurent, Albert Côté, Bayard Burgess, Edgar Bouchard et Georges Bouchard, et Mlle Zénaida Bouchard, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis de la défunte.

Nous remercions la famille en deuil nos sincères condoléances.

FUNERAILLES DE M. ALFRED ST-PIERRE

Le 16 août, ont eu lieu les funérailles de M. Alfred St-Pierre, décédé subitement le 16 août à l'âge de 63 ans et 11 mois. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Paul-Emile Dubé qui chanta le service assisté des diacres et sous-diacres. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés G. Dionne et Léonard Lebel. Les porteurs étaient ses neveux, MM. Joseph, Fernand, Raoul, Charles-Eugène, Léopold et Nazaire St-Pierre. Les porteurs d'honneur : M. Pierre St-Pierre, Pierre Dubé, Michel Lavoie et Joseph Gagnon.

Il laisse dans le deuil son épouse née Rosalie Servais, cinq fils et quatre filles : M. Joseph St-Pierre, de Forestville, MM. Germain, Antonio, Lionel et Lorenzo St-Pierre, de Rimouski; Mme Albert Bouillon (Berthe Alice) de Sayabec, Mme Louis Lamontagne (Marie-Jeanne), Mme Albert Proulx (Marie-Adèle), Mlle Rose Alma St-Pierre; ses belles-filles Mme Joseph St-Pierre (Lucie Gagnon), Mme Germain St-Pierre (Imelda Lamontagne), Mme Antonio St-Pierre (Laurette Deschênes); ses gendres MM. Albert Bouillon, Sayabec, Louis Lamontagne, Albert Proulx; son frère M. Fortunat St-Pierre; une sœur Mme Joseph Servais, de Cornwall; ses belles-sœurs Mme Fortunat St-Pierre (Luce Bégin), Mme Narcisse Lévesque; ses petits-enfants : Jean-Claude, Rolande, Gérard, Joseph, Aurèle, Joseph-Guy, Marie-Paule, Raymond, Emilien, Bertrand, Armand, Gilles, Jean-Hugues St-Pierre, Lucienne Bouillon, Mirella, Charles-Eugène et Paul-Emile Bouillon, Sayabec, Roméo Lamontagne, Fernande Proulx. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces.

climat, malgré la latitude, est océanique. La pluie est plutôt modérée, mais la brume est continue. L'hiver, d'épaisses couches de neige couvrent le pays. La fonte de cette abondante neige, au printemps, provoque l'écoulement des fleuves en torrents foudroyants. Cependant, les eaux de certains d'entre eux, buées par les terrains volcaniques, ne parviennent pas à la mer.

Un mot maintenant de la géographie politique de l'île. L'Islande possède aujourd'hui 117,000 habitants. Sa population est presque entièrement concentrée sur la côte ouest où se trouve la capitale, Reykjavik, la ville la plus importante du pays.

Unie à la Norvège dès 1261, puis au Danemark en même temps que la Norvège (1537), l'Islande fut attribuée au Danemark en 1814, par le traité de Kiel.

En fait, elle a joui d'une véritable autonomie jusqu'en 1918, date où elle fut érigée en royaume indépendant et neutre sous l'autorité personnelle du roi du Danemark, ce pays ayant la charge des affaires extérieures de l'Islande.

La culture n'est pas très considérable, mais on compte des bêtes à cornes en grand nombre, 600,000 moutons et 50,000 chevaux. La population se livre surtout à la pêche. L'Islande exporte des poissons salés, de la laine, des peaux, et un peu de minerai de fer.

L'île possède une statue colossale en bronze, oeuvre de A. Stirling Cadder. Cette statue est placée comme phare à l'entrée de la capitale. C'est un cadeau du Congrès des Etats-Unis à l'Islande. C'est au mois de juillet 1932 que ce joli don fut présenté à l'île.

"BAISSEZ VOS LUMIERES" !

« Automobilistes, diminuez l'intensité de vos phares, ou pour mieux dire baissez vos lumières » est le conseil adressé par la ligue de sécurité de la province de Québec à ceux qui conduisent de nuit. L'état de New-York vient de mettre en vigueur un nouveau règlement qui oblige tout chauffeur à mettre ses phares-codes, comme on appelle en France les feux à basse intensité, quand sa voiture venant dans sa direction est à 500 pieds ou moins. Ce décret rappelle l'article 3, section 2, de notre loi provinciale des véhicules-moteurs, article trop souvent ignoré par les automobilistes et qui stipule que « lorsque, sur un chemin public, deux véhicules automobiles se rencontrent, le faisceau de rayon aveuglant provenant des lanternes à l'avant doit être diminué en intensité de manière à ne pas éblouir ou aveugler la personne qui conduit le véhicule qui l'approche. »

Les directeurs de la ligue vont s'efforcer aussi de faire ajouter un amendement à cet article et ils ont donné instruction au secrétaire général, M. Arthur Gaboury, d'écrire à cette fin, au Major E.-C. Girouard, directeur de la circulation provinciale. Le but de cet amendement serait de prohiber l'usage du faisceau de lumière intense dans les agglomérations éclairées où l'illumination est suffisante pour permettre de voir objets et personnes à une distance d'au moins 200 pieds. D'après les statistiques, il appert que plus d'un tiers des accidents causés par éblouissement surviennent dans les rues des villes ou des routes environnantes éclairées.

Bien que la ligue reconnaisse que les sinistres routiers occasionnés par éblouissement sont moins nombreux que les accidents dus à un éclairage insuffisant, ils n'en demeurent pas moins une des classifications d'accidents nocturnes les plus sérieuses.

Les phares éblouissants sont encore plus dangereux dans notre province qu'ailleurs à cause du grand nombre de véhicules hippomobiles sans éclairage qui circulent sur nos voies publiques. Un automobiliste qui prend une courbe à une vitesse moyenne sera aveuglé par les feux d'une auto, dans l'autre direction, qui occupe une position semblable à la sienne à l'autre bout de la

courbe, et frappera une voiture à traction animale, si celle-ci se trouve dans l'obscurité hors du faisceau lumineux des autos, à l'extrême droite du chemin, à l'endroit le plus prononcé de la courbe. Le résultat est qu'un triple collision a lieu entraînant des dommages considérables, des blessures sérieuses et peut-être, une perte de vie.

LA SANTE CAFE

Enfant, je lisais dans un livre d'école qu'un petit père d'Arabie, au temps jadis, avait vu ses cheveux broutiller certain arbrisseau et gambader ensuite comme de petites folles. Les vertus du caféier étaient découvertes. Et moi, qui me sentais des impatiences dans les jambes, je l'expliquais parce que j'avais bu, à la récréation, le café froid largement étendu d'eau dont ma mère emplissait la petite gourde de qui me battait le flanc. Je revenais de l'école en sautant comme un cabri.

— Les enfants n'ont pas besoin d'excitant pour cela. Votre mère était sage de ne vous donner qu'une bibine pour vous rafraîchir, aussi bien que, le matin, du lait teint d'un peu de café avec beaucoup de chicorée, j'imagine.

— Le café est enervant, le café est tonique. Ces deux actions sont malheureusement inséparables. Tonique, il excite les éléments nerveux intracardiaques, il renforce et accélère les battements du coeur, il augmente par là même la sécrétion de l'urine. C'est par excellence la médication d'urgence des défaillances du coeur. Enervant, il excite le cerveau, active le travail intellectuel, combat le sommeil.

— Et empêche de dormir ceux qui le voudraient.

— C'est bien connu, c'est indiscutable. Pourtant l'accoutumance peut jouer ici comme ailleurs. Et l'on voit des gens qui prennent du café le soir (c'est-à-dire trois fois par jour) et font de bonnes nuits. S'il leur arrive d'accepter une tasse de thé, ils dorment mal.

— Parce que le thé est aussi un excitant auquel ils ne sont pas accoutumés.

— Thé, café et maté, qu'on nous prône ces temps-ci après des années d'oubli, contiennent une même substance excitante appelée caféine. Appelée aussi théine et mâte-

Brogues pour HOMMES



Le soulier par excellence pour l'automne et pour les temps pluvieux. Semelle traitée à l'huile, cuir à grain écossais. Strider noir ou brun. Largeur C. 6 à 10. \$5.95

Souliers de bonne construction. Cuir à grain écossais, genre « brogue ». Semelle viscosée. Largeur B. Pointures 7 à 10, noir seulement. Largeur E. Pointures 6 à 11, noir et brun \$4.50

LE MAGASIN ST-GEORGES ENREGISTRE

ne, la différence chimique étant fort légère dans les trois cas. Est-ce cette différence qui entraîne un effet différent ? Le médecin n'en serait pas autrement surpris mais je crois que la vraie raison n'est pas là. Il y a deux et trois fois plus de cette caféine dans le thé et le maté que dans le café. Mais deux et trois fois moins dans l'infusion qu'on en fait. Imaginez-vous un café préparé avec une petite cuillerée de moulu par tasse ?

— On prend le café fort et le thé relativement faible.

— Parce qu'il aurait un goût trop amer. Et le maté aussi, dit l'arome rappelle celui du tabac du Levant, ce qui n'est pas désagréable à l'occasion. Aucun risque ainsi de fatiguer le coeur ni, sauf exception, de chasser le sommeil.

— A l'époque où vous emportiez à l'école un jus inoffensif, j'avais comme voisins, dans ma province, de braves gens qui, pour se distinguer, offraient du thé à leurs amis. Quel thé ! Un Anglais se fut noyé

dans la Tamise plutôt que d'en boire une seconde tasse. Ces gens mettaient sécher au four les feuilles de thé usagées, pour la prochaine réception.

— Ils ne risquaient pas l'insomnie. Aujourd'hui, leur petite-fille, à son tour, offre peut-être le maté. Entre nous, je préfère à ces infusions un bon café bien fort, à la française. Je n'en prends que le matin et je dors comme un ange.

Je n'abimerais point ma santé en tombant dans le caféisme ou le théisme, ayant passé l'âge des passions. Docteur GAMMA. (« GRINGOIRE », Paris).

Pour la... Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner. ALLEZ A L'Imprimerie Gilbert Ltée. RIMOUSKI.

AU CARTIER

LES 28-29-30 AOUT :

ELEANOR POWELL, NELSON EDDY ET FRANK MORGAN dans

ROSALIE

Avec nouvelles Eclair-Journal

LES 31 AOUT, 1-2 SEPTEMBRE



Avec comédie et sujet court.

THEATRE CARTIER

Dimanche 27 AOUT à 7 h. 15

JEAN GRIMALDI, Présente Changement complet de programme, Adieu et Adieu de la troupe

BELLE MERE ENHAGÉE

Désopilante Comédie en un acte.

TIZOUNE MEDECIN

Grande Comédie en 3 Actes

PAUL GOUCEAU, Artiste de la Scène et de la Radio
JEAN GRIMALDI, Le chanteur corse
MARCEL DEQUON, Artiste de grand talent
OLIVIER GUIMON, Comédien et danseur
FLACIDA ROX, des théâtres de Montréal.
EFFIE MACK, partenaire de Tizoune.

PAULETTE LUCE, Artiste de Paris.
JEANNETTE VERREAULT, comédienne
LIONEL FAIKENT, Artiste des Disques Star.
Votre dernière chance de voir et entendre l'artiste de l'écran et la Radio

JEAN CLEMENT

Le Roi de la chanson française de Paris, France.

TIZOUNE

Le Prince du rire.

MANDA

La Reine des Comédiennes.

Du rire, du chant, de la danse, du drame, et de la comédie Pour être certain d'avoir un siège réservez votre billet d'avance

ADMISSION 35c. — RES. 50c. — 75c.
LES BILLETS SONT ACTUELLEMENT EN VENTE AU RESTAURANT DU THEATRE CARTIER ET AU RESTAURANT SENECHAL, AVE. EVECHE TELEPHONE 312.

ECONOMISEZ 5.00 EN ACHETANT VOTRE REDINGOTE

CHEZ VERREAULT

Pour séminaristes :

Redingotes en serge botany tout laine, doublure de satin, coupe soignée dans tous les moindres détails. Tailles de 28 à 39. Spécial

10.95

Casquettes réglementaires

1.00

Ceintures vertes. 100 pes de longueur.

1.00

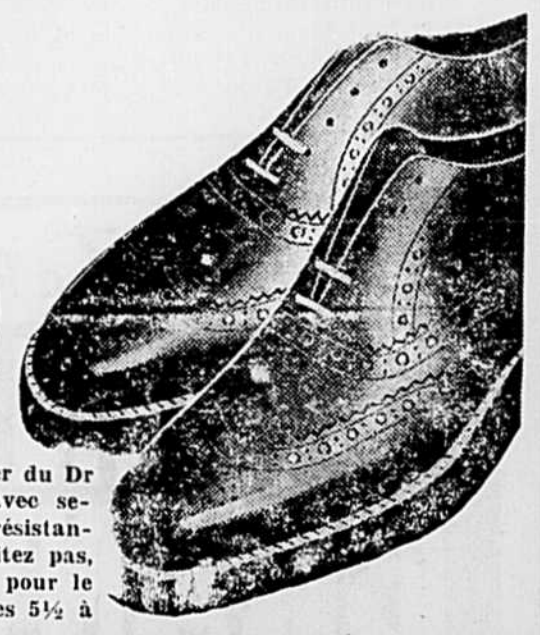
Pantalons de serge bleue. Pour séminaristes. Pesant de 20 onces. Pointures de 28 à 38.

3.95

Souliers

3.50

Le fameux soulier du Dr Cote. Veau noir avec semelle double, très résistante à l'usure. N'hésitez pas, c'est ce qu'il faut pour le séminaire. Pointures 5 1/2 à 9.



LE MAGASIN VERREAULT RIMOUSKI

SERVANTE DEMANDEE

Chez M. Armand Fafard, 105 de l'Évêché, Rimouski.

SERVANTE DEMANDEE

Référence. S'adresser à Mme Alphonse Bellavance, 127 Ave de l'Évêché, Rimouski.

Surveillez cette colonne chaque semaine, elle vous apportera une excellente nouvelle.